

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 DECEMBRE 2016**

Monsieur le Maire ouvre la séance.  
Madame Ophélie LENOIR procède à l'appel.

**Monsieur VERCAMER.** En attendant l'arrivée de Madame Séverine CORBANIE, je vais procéder à quelques annonces.

**Arrivée :**

- Madame Estelle MARCHAL en qualité d'Adjointe Administrative polyvalente au C.C.A.S depuis le 6 décembre dernier.

**Départ en retraite :**

- Monsieur Jean-Marc LARUELLE, dit "Jean-Jean" du service des Espaces Verts qui part en retraite le 1er janvier 2017, le fameux "Jean-Jean" nous quitte après de bons et loyaux services.

**Décès :**

- Malheureusement une mauvaise nouvelle et je pense que vous êtes tous au courant, Madame Ophélie LENOIR a perdu son papa Patrice le 13 novembre dernier et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je voulais lui présenter toutes nos condoléances et bien sûr lui dire que l'on pense bien à elle.

Dans un autre registre, les dons pour le Téléthon qui ont apporté donc à l'Association Française des Myopathies sous le pilotage de Monsieur Jean-François LECLERCQ, qui vous le savez, est maître d'oeuvre avec Madame Laurence ROBYN sur la ville a rapporté 13 326, 77 euros qui est un beau score compte-tenu de la période et des difficultés que les familles peuvent rencontrer et je pense que c'est à peu près identique à l'année dernière à 1 000 euros près.

**Annonces :**

**Jeudi 15 décembre :**

- Je rappelle que demain, nous avons l'opération du Don du Sang qui a été mis en oeuvre par Monsieur Philippe SIBILLE pour que les Elus, les techniciens, les associations bénévoles de la Ville puissent donner leur sang donc c'est demain à la Salle des Fêtes de 15 heures jusqu'à 19 heures. Je vous invite donc à donner votre sang. Vous savez que les critères de dons du sang ont un peu changé, vous êtes peut-être éligibles maintenant au don. Je vous invite à vous renseigner, en tout cas j'ai encore reçu un SMS il y a 10 minutes qui me faisait part qu'il avait besoin de sang. N'hésitez pas en cette période de fin d'année, souvent, c'est là où il y a un manque de sang parce que malheureusement il y a des accidents de voiture et donc si voulez bien donner un peu de vous-même, ça ne coûte pas cher parce que ce n'est pas financier mais c'est un don de soi, n'hésitez pas.
- Il y a également le soir à 20h 30 le concert de Michel JONASZ, alors, il n'y a plus de places en vente mais il y a peut-être des personnes qui ne peuvent pas y aller et qui revendent leurs places mais sachez qu'on a une liste d'attentes énormes de gens qui voulaient y aller, je pense que si on avait fait deux séances, on aurait rempli la salle.

**Vendredi 16 décembre :**

- Noël solidaire organisé par le Service Jeunesse, La nuit des sosies, Salle des Fêtes, 19h30
- Ouverture de la patinoire, piste de luge et manèges
- Marché de Noël à la Résidence dès 16 heures,

**Samedi 17 décembre :**

- Ouverture du marché de Noël, Grand Place

#### Dimanche 18 décembre :

- Spectacle jeunesse, Le Kidnapping du Père Noël, Zéphyr, 16 heures, en espérant qu'il ne soit pas kidnappé plusieurs jours puisque je vous rappelle que le 23, il doit venir à Hem.

#### Mardi 20 décembre :

- Ciné Noël, Star Wars, Le réveil de la force, Zéphyr, 19 heures

#### Jeudi 22 décembre :

- Projection Les Minions, 15 heures, Zéphyr, ce n'est pas moi dont on parle, je vous le dis tout de suite même si on aurait pu le penser.

#### Vendredi 23 décembre :

- Arrivée du Père Noël et Feux d'artifice, Grand Place, 18h30. Cette année, vous savez qu'on est dans des plans vigipirate renforcé et donc des mesures de sécurité drastiques pour les véhicules suite au drame de Nice et donc, le parking de la Grand-Place sera entièrement bouclé. On ne pourra pas rentrer en voiture, venez plutôt à pied ou en autobus. Vous voyez Madame CHOUIA que je pense à faire la promotion des transports en commun. Je vous rappelle que la Liane s'arrête juste de l'autre côté de la place publique sur la rue Jules Guesde, à l'arrêt Elsa Triolet et avec la rue du Lin, vous arrivez directement sur l'espace de la place publique pour voir le Père Noël, c'est formidable !
- Marchés hebdomadaires en cette période de fête :
  - o **pas de marché les dimanches 25 et 1<sup>er</sup> décembre.**
  - o **Marché exceptionnel : Samedi 24 décembre après-midi 14h-17h**

#### Mardi 3 janvier 2017 :

- Cérémonie des vœux aux associations, commerçants, professions libérales, corps constitués, Zéphyr, 19h30. Arrivez un peu plus tôt parce que l'on essaie de ne pas démarrer en retard pour éviter que les gens ne se couchent trop tard parce que c'est quand même une manifestation importante, 1 000 personnes à rentrer et en plus, comme on est en période de vigipirate, il y a des contrôles à l'entrée des sacs et manteaux donc on perd beaucoup de temps à l'entrée donc visez 15h/15h 30 pour arriver à 17h.

#### Vendredi 6 janvier :

- Vœux au personnel municipal, Salle des Fêtes, 17h30

#### Vendredi 13 janvier :

- Un Fusil à la main, Théâtre par la compagnie « La Belle Histoire », Zéphyr, 14 heures

#### Samedi 28 janvier :

- Samedi de la Cantoria, Salle des Fêtes, 17h30
- Théâtre Avanti, Zéphyr, 20h30 avec Francis HUSTER et Ingrid CHAUVIN

#### Samedi 4 février :

- Les Virtuoses, Humour musical, Zéphyr, 20h30

#### Mercredi 8 février :

- Forum Jobs en intercommunalité, Salle des Fêtes à Croix

Nous avons beaucoup de spectacles à la rentrée, à commencer par les numéros de claquettes de moi-même sur l'estrade le 3 janvier et du 1er Adjoint ! Voilà en ce qui concerne les dates que je pouvais vous donner de façon à ce que vous puissiez les noter sur vos agendas puisque c'est

officiel.

## **VOTE D'URGENCE**

---

Je propose de passer à l'ordre du jour et d'ores et déjà d'approuver l'urgence. En effet, l'ordre du jour a changé, la délibération n° 13 a été retirée parce qu'elle avait été mise par erreur à la délégation de Madame Joëlle COTTENYE et c'était le centre social Saint Exupéry, mon voisin n'ayant pas encore toutes les ficelles de la mairie avait confondu le centre Exupéry avec l'école Saint-Exupéry et donc, c'est pour ça qu'il avait mis sous le timbre de Madame Joëlle COTTENYE donc il a dû modifier l'ordre du jour pour la mettre sous le timbre de Monsieur Philippe SIBILLE qui est au Social et donc du coup, on est obligé d'approuver l'urgence parce qu'on a modifié l'ordre du jour. Ça ne change rien parce que la délibération était à l'ordre du jour. Mais c'est par principe juridique que je vous propose d'approuver ce changement de place dans l'ordre du jour de cette délibération. Y'a-t-il quelqu'un qui s'oppose, qui s'abstient ? Non ? Je considère que tout le monde est pour et merci pour cette approbation.

Nous allons passer à l'ordre du jour et aux votes bloqués.

## **VOTES BLOQUES**

---

La conférence des Présidents s'est réunie lundi soir, elle a proposé de bloquer les délibérations suivantes :

- 9 . Protocole transactionnelle entre la ville de Hem et les villes de Forest-sur-Marque, Leers, Toufflers et Willems/SIVU Val de Marque ;
10. Contrat intercommunal de sécurité - police mutualisée - renouvellement de convention ;
11. Observations définitives relatives à l'examen de la gestion de la MEL par la Chambre Régionale des comptes ;
12. Renouvellement des conventions - Actions culturelles ;
15. Modification acceptation du CESU en paiement des prestations municipales - affiliation auprès du CRCESU ;
17. Renouvellement de conventions - Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (avec ajout de la convention du centre social Espace de Vie Saint-Exupéry) ;
18. Parc d'activité de la Blanchisserie - achat de lots dans le futur hôtel d'entreprises - correctif ;
19. Dérogation à la règle du repos dominical - année 2017 - correctif ;
20. Adhésion à la convention de groupement de commandes pour la formation en gestion durable des eaux de pluie ;
21. Débat en Conseil Municipal sur les orientations générales du règlement local de publicités de la MEL ;  
Alors je vois Madame LEFEBVRE qui me regarde d'un oeil noir mais les Présidents ayant considéré que ça avait été fortement débattu dans les Commissions, ont considéré que ce n'était pas la peine d'y revenir au Conseil Municipal. Moi, je me plie à la Conférence des Présidents donc qu'est-ce que vous voulez que je vous dise.
23. Délibération autorisant la mairie de Hem à percevoir une aide de la part du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique ;
24. Personnel communal - tableau des effectifs ;  
Monsieur Pascal NYS ayant été très déçu que l'on ne passe pas sa délibération, je ne viens pas au Conseil.
25. Recensement de la population - Rémunération des agents recenseurs ;
26. Exercice budgétaire 2017 - Tarifs des concessions dans le que le cimetière communal ;
27. Réhabilitation de la salle des Sports Gérard Dubus ;
28. Renouvellement de conventions Sports ;
29. Recensement de la longueur de la voirie communale.

Comme vous le voyez, il ne reste plus beaucoup de délibérations.

Je vais vous présenter les délibérations de 1 à 8 sous forme de diaporamas.

La délibération 14 qui est le contrat Enfance Jeunesse 3ème génération pour la période 2016/2019 et la délibération 30 qui est le protocole d'accord transactionnel entre la ville de Hem

et la société GUINTOLI.

Et à la demande de Monsieur BACHIRI, on va essayer d'aller vite parce qu'il m'a demandé d'accélérer. J'aime bien vous faire marcher Monsieur BACHIRI.

Vous avez vu que sur votre table, une liste des Elus concernés par les délibérations financières notamment, associatives sur la subvention. C'est une chose que l'on avait mis en route il y a quelque temps mais on avait perdu un peu l'habitude de le faire. J'ai demandé à Monsieur Jérôme PLAISIER de s'y remettre. Si jamais, vous voyez qu'il y a des délibérations où vous êtes concernés et qu'on n'est pas censés connaître, n'hésitez pas à nous le dire. Je suis membre de l'association ou de la société, c'est une méthode qui est faite à la Communauté Urbaine depuis toujours qui permet d'éviter tout problème de vote. Le fait que cela soit inscrit sur la feuille, c'est officiel et ça permet de la joindre au compte- rendu.

Je vous propose de passer aux votes bloqués des délibérations n°9 -10 -11 -12- 15-17 -18-19 -20-21-22 -23 -24- 25- 26- 27-28 et 29. Qui est pour ? Contre ? Abstention ?

**Vote : unanimité**

## **2. DECISIONS MODIFICATIVES**

### **➤ Annexe 1 : diaporama "Décisions modificatives"**

Diapo 1 et 2 :

**Monsieur VERCAMER.** Comme chaque année depuis plusieurs exercices, le mois de décembre est le mois de présentation des délibérations financières. Par ce diaporama, je vais vous présenter les délibérations de 1 à 8 à savoir, les délibérations qui reprennent les décisions modificatives du budget principal 2016, du budget annexe du Zéphyr 2016, du budget principal 2017, du budget annexe 2017 du Zéphyr et de la Blanchisserie, les taux d'impôts locaux, la constitution de provisions et les subventions aux associations.

Diapo 3:

En premier lieu, les délibérations 1 et 2 qui présentent des décisions modificatives du budget 2016. Si les décisions modificatives concernant le budget annexe du Zéphyr ne présente pas d'un intérêt politique particulier si ce n'est que le transfert de 1 400 euros entre 2 lignes de crédit afin d'abonder la masse salariale et terminer l'année, il n'en n'est pas de même pour la décision modificative du budget principal. En effet, outre la sanctuarisation des travaux en régie permettant la compensation de la TVA par le FC TVA sur les achats des matériaux utilisés. Cette décision est la première étape de la résolution du litige qui nous oppose à l'administration fiscale sur la récupération de la TVA de la construction de la salle culturelle du Zéphyr. En effet, les services fiscaux ont admis que les spectacles produits dans notre salle culturelle étant soumis à TVA, la construction de la salle en elle-même était concernée par le même principe. Celle DM rembourse donc le FC TVA à l'Etat, afin de régulariser les écritures d'investissements et récupérer la TVA sur les travaux. Cette régularisation va dégager un excédent important que nous pourrions constater lors du compte administratif.

Diapo 4 et 5 :

A présent, étudions le budget principal de la ville pour 2017. Le budget 2017 est à nouveau conçu dans un environnement difficile pour les collectivités locales qui continuent à être étranglées par la diminution des dotations de l'Etat. Notre dotation globale de fonctionnement aura subi une baisse de plus d'un million d'euros sur 3 ans, soit près de 25% de baisses certes, compensée en partie par une évolution positive de notre dotation de solidarité urbaine, eu égard à l'écart persistant de nos ressources avec la moyenne des communes de notre strate. La ville de Hem fait partie des 120 villes de plus de 10 000 habitants les plus pauvres de France contrairement à ce que beaucoup pensent. Cette diminution des dotations n'aurait que peu d'impact et nous participerions sans critiquer, si dans le même temps le gouvernement prenait des mesures législatives et réglementaires qui diminuent nos charges. Malheureusement, les transferts de charges envers les communes continuent à s'empiler en parallèle de la baisse des dotations. Charges de sécurisations des écoles et des manifestations festives, instruction des permis de construire pour les plus petites communes, nouveau projet éducatif territorial nouveau dispositif de cartes d'identité, études en

tous genres etc. A ces transferts de charges permanents, nous pouvons y ajouter l'inflation des normes et procédures en matière d'environnement, d'urbanisme, de sécurité, d'accessibilité jamais compensées. Pour couronner le tout en cette période électorale, les cadeaux du gouvernement pleuvent et les communes payent. Augmentation du point d'indice de la fonction publique, réforme des statuts, suppression des jours de carence. A ce rythme d'effet ciseaux, il faut se demander si nos gouvernants ne veulent tout simplement pas revenir au régime monarchique ou bonapartiste et supprimer l'esprit décentralisateur.

On peut d'ailleurs constater que cette politique de transfert de charges réalise sans économie au niveau national puisque les personnels de l'Etat qui réalisaient ses missions sont souvent mutés dans les différents Ministères au contrôle des collectivités et les finances publiques de l'Etat restent à des niveaux catastrophiques. Les impôts des contribuables ne baissent pas, le niveau des prélèvements est à son plus haut niveau jamais atteint auxquelles s'ajoutent les taxes locales décidées par les collectivités pour faire face à ces politiques assassines. Pourtant, la ville de Hem fidèle à sa réputation de bonne gestion.

Ah, nous avons encore eu un prix cette année. (Applaudissements). Nous l'avons eu hier ou avant-hier, je ne sais plus, vous pouvez le faire passer et le regarder.

#### Diapo 6 :

La Municipalité a décidé de ne pas répercuter ces charges auprès de ses administrés, de garder sa ligne de conduite en maintenant les efforts pour garantir l'avenir et poursuivre l'attractivité de la ville, d'ailleurs, je vous montre le prix pour l'attractivité. La Municipalité en lien avec la CAF travaille pour développer la cohérence de ces actions envers la population avec le milieu associatif et la coordination de l'ensemble des acteurs institutionnels publics ou privés.

#### Diapo 7 et 8 :

Dans ce contexte, la Municipalité a décidé la poursuite de sa politique de maintien des taux d'imposition locale au même niveau pour la 7ème année consécutive, je pense même que c'est la 8ème année consécutive mais cela n'a pas d'importance, c'est sur le long terme. Sans obérer ses capacités d'investissements nécessaires à entretenir le patrimoine et offrir de nouveaux équipements à la population sans emprunter afin de garder un potentiel de développement en cas de coup dur. Depuis plusieurs années, nous provisionnons les moyens nécessaires à la réalisation de grands projets tels que le PRU des 3 baudets ou pour faire face à d'éventuelles défaillances de nos établissements annexes. La Municipalité a créé depuis une quinzaine d'années des enveloppes de crédits appelés PPIM destinés à l'entretenir et maintenir en bon état de fonctionnement ces équipements, elle continue cette politique indispensable à la préservation de son patrimoine et à l'amélioration pour la sécurité d'accessibilité, l'accueil du public mais aussi sa participation aux économies d'énergies. Elle poursuivra la formation de ces acteurs associatifs le tout, dans la recherche permanente de modernisation du service public. Chacun argue de l'importance d'infléchir, voire inverser la courbe du chômage, cause de tous les maux de notre société. Ce fléau perturbe les familles, l'éducation, l'incapacité de se projeter vers l'avenir, à investir, voire se loger et vivre convenablement. La ville par ses efforts constants a des chiffres du chômage qui contrastent avec le niveau national grâce à quoi sa politique pragmatique de créations d'activités sur son territoire au profit de sa population et grâce à l'accompagnement des publics par des formations adaptées de l'insertion professionnelle, apport social personnalisé que nous allons continuer à développer avec le nouveau centre solidaire grâce à l'ouverture en 2017 de l'hôtel d'entreprises, le démarrage des travaux du centre commercial de la Blanchisserie et grâce au partenariat avec d'autres entreprises hémoises.

#### Diapo 9 et 10 :

Venons-en aux chiffres, la section de fonctionnement s'équilibre à 20 050 000 euros. Le détail des postes principaux présenté dans cette section : recettes de fonctionnement, baisse salariale, subventions aux associations, dépenses courantes de fonctionnement font partie des diapos suivantes. La section d'investissement s'équilibre à 3 870 000 euros dont les recettes sont composées de cessions foncières telles que les terrains de la Lèverie ou de Beaumont à côté de l'école, les subventions d'investissement provenant du fonds de concours de la MEL, du retour du FC TVA essentiellement. Les dépenses seront détaillées un peu plus loin. La section de fonctionnement finance les dépenses courantes de la commune? Elles sont généralement annuelles et reconduites d'année en année selon les politiques menées.

Elles sont parfois incompressibles telles que les dépenses d'assurances ou les intérêts de la dette. La politique rigoureuse que nous menons sur cette part budgétaire depuis plus de 20 ans a permis d'obtenir, d'assainir les comptes et de développer une politique d'investissement ambitieuse qui transforme la ville jour après jour.

Diapo 11 :

Les recettes de fonctionnement se répartissent en 3 grandes masses : les dotations dont celle de l'Etat, de la MEL pour 51%, la fiscalité pour 36%, les recettes propres à la ville pour 13 %. Ces chiffres nous démontrent que la baisse des dotations est lourde de conséquences pour notre collectivité car celles-ci pèsent lourdement sur notre sur nos recettes. C'est pourquoi, nous recherchons à développer d'autres sources de financement pour diminuer notre dépendance historique avec l'Etat, dépendance due à la situation de ville pauvre. Les efforts en développement économique ont surtout profité la MEL puisque l'implantation des activités s'est réalisée après l'instauration de la taxe professionnelle unique de 2002. Comme indiqué précédemment, nous poursuivons notre politique de maintien des taux depuis 2010 ce qui fait 8 ans et non pas 7 parce que si vous comptez 2001-2007 plus 2010, cela 8, mais ce n'est pas grave, il y a une erreur dans le calcul.

Diapo 12 :

Lorsque que la situation économique est difficile, lorsque la croissance reste faible, lorsque le chômage reste à un niveau élevé, lorsque l'Etat matraque les familles particulièrement les classes moyennes par la suppression de l'universalité des allocations familiales par la hausse continue des impôts et des taxes, la Municipalité estime devoir ne pas en rajouter avec des impôts locaux en hausse. La ville a réduit son train de vie, les Elus font des choix les moins pénalisants pour les familles, la Municipalité réalise des investissements qui permettent de faire des économies de fonctionnement comme l'économie d'énergie, d'assurances ou d'administration. Ses choix responsables sont parfois difficiles à supporter par les agents que je remercie pour leur participation à l'effort commun de maîtrise des dépenses publiques. Les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 50 000 euros par rapport à 2016. Ces chiffres masquent des efforts importants réalisés par chacun des Elus délégués qui ont fait des choix parfois difficiles dans l'établissement de leur budget, le bon attelage Elus et cadres de la ville a permis ces efforts et maintenir le cap pour cette année.

Diapo 13 et 14 :

La première masse de dépenses de fonctionnement et la masse salariale avec 51,5 % dont l'évolution dépend de plusieurs facteurs : évolution des effectifs, évolution de carrières, la valeur du point d'indice, les charges sociales attachées aux salaires de la fonction publique. Sur le nombre de ces critères, la ville ne peut pas intervenir car décidées par d'autres autorités ou définies par les textes, la marge de manoeuvre est donc faible surtout, lorsque l'Etat décide d'augmenter le point d'indice ou de modifier le statut de la fonction publique. C'est donc un exploit particulier de réussir à réduire la masse salariale cette année, les efforts d'adaptation des animateurs aux réels besoins des usagers aux normes d'encadrement de la Jeunesse et Sports permettent ainsi de voir se stabiliser la masse salariale à moins 0,30 % depuis quelques années, cette masse reste stable malgré un certain nombre de décisions nationales.

Diapo 15 :

La répartition des dépenses par fonctions reste stable également d'année en année à quelques exceptions près comme lors de la création des temps d'activités périscolaires. Les fonctions régaliennes restent les dépenses les plus importantes comme pour les Ecoles 26 %, l'Administration Générale 24,5 %, l'Aménagement et l'Environnement 14, %. Le choix de la commune dans les fonctions plus facultatives se porte d'abord sur le Social et l'Emploi pour 14 %, sur la Jeunesse et Sports 12 % et sur la Culture 9 %.

Diapo 16 :

La délibération n°7 présente la poursuite de notre politique de prudence avec la constitution de provisions pour faire face au projet de renouvellement urbain dont les études ont démarré, pour faire face au risque également de garantie d'emprunt du CCAS pour la modernisation du foyer-logement, pour faire face à la caution accordée par l'Eparéca pour nos subventions

attendues par l'ANRU, également par la Région ou par l'Europe, pour faire face également à l'avenir et conserver quelques moyens. Cette année, les provisions passent à 375 000 euros en hausse par rapport à 2016 ce qui accentue encore l'effort accompli par nos Elus délégués sur leurs crédits respectifs. L'encours de provisions s'élèvera à 7 980 239 euros après le vote de ce budget.

#### Diapo 17 :

Malgré la baisse de la section de fonctionnement, des dépenses sont en hausse telles que l'enveloppe destinée à la Jeunesse dont le projet politique sera présenté au Conseil Municipal de février, projet dans lequel le PIA Jeunesse voté lors du dernier Conseil et bien sûr intégré. L'actualisation du projet éducatif territorial exigée par l'Education Nationale et non financée par l'Etat, je vous le précise, est également intégrée dans ces crédits.

#### Diapo 18 :

Au menu des hausses de dépenses de fonctionnement se trouvent également les études urbaines et sociales souhaitées par l'Agence Nationale de Renouveau Urbain dans le but de préciser le projet de rénovation des quartiers Lionderie/Trois Baudets ainsi que le travail de communications et participations des habitants à ce projet par le biais des associations ou de la ville.

#### Diapo 19 et 20 :

Enfin au registre des dépenses, figurent quelques baisses notoires, telle que la baisse des subventions d'équilibre du budget annexe de la Blanchisserie 2017 qui fait une baisse de moins 149 897, 51 euros ce qui permet d'ailleurs de maintenir une masse salariale et surtout de financer les hausses de dépenses de fonctionnement qui devrait vivre sa dernière année. Ce budget de la Blanchisserie parce qu'on arrive enfin devant des terrains et également des baisses dans les crédits destinés à l'énergie et aux fluides en baisse de 61 750 euros, soit 200 000 euros de baisse de fonctionnement ce qui permet de les réinjecter dans les politiques en partie c'est vrai dans la hausse des provisions mais également dans les politiques que nous menons sur le territoire.

La section d'investissement permet de sanctuariser les crédits nécessaires aux équipements, à la maintenance, aux acquisitions de matériels ou de fonciers.

#### Diapo 21 :

Voyons d'abord une évolution qui plaît aux observateurs, la courbe de désendettement de la ville C'est souvent ce que les habitants ou les financiers nous demandent. La courbe de désendettement de la ville de près de 8, 5 millions d'euros en 2003, la ville ne comporte plus que 842 000 euros en 2017. Le désendettement sur ces 15 dernières années atteint moins 91 %, soit une baisse de 7, 372 710 d'euros de désendettement.

#### Diapo 22 :

L'autofinancement, épargne réalisée par la ville au profit de son investissement est en baisse de 100 000 euros par rapport à 2016 pour se porter 1 800 000 euros. Cette courbe montre l'érosion de l'autofinancement durant ces derniers exercices et les difficultés à maintenir une épargne nette stable sur la durée compte-tenu des baisses de dotations de l'Etat. A l'instar des autres collectivités, la ville voit son épargne fondre petit à petit, cette érosion de la capacité d'autofinancement pèse sur le montant des investissements des collectivités territoriales dont les investissements baissent fortement ces dernières années et pèse sur la croissance de la richesse nationale. La ville n'échappe pas à cette règle et voit sa section d'investissements diminuer au fur et à mesure des baisses de dotations.

#### Diapo 23 et 24 :

L'autofinancement est plus que nécessaire, cette épargne réalisée par la ville, c'est-à-dire, la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet l'entretien et la préservation du patrimoine que nous avons sectorisé dans les PPI. Elle permet la modernisation de l'offre de service et les conditions d'accueil des habitants, elle permet la réalisation d'équipements et d'aménagements de la ville, son développement et la construction d'équipements d'avenir. Elle permet enfin d'avoir un encours limité voire nul en ce qui me concerne à l'emprunt et ne pas faire peser aux générations futures les dépenses que nous réalisons aujourd'hui.

Diapo 24 :

Quelles sont les dépenses d'investissement 2017 ?

Diapo 25 :

Auparavant, quels sont les objectifs de ce budget tels que nous l'avions défini au DOB ? Prendre en compte la concertation avec les usagers, les habitants, ajuster les crédits en conséquence, vérifier si les appels d'offres et les options levées sont suffisamment financés en 2017 pour respecter nos engagements, respecter l'application des nouvelles normes édictées et particulièrement, la sécurité ou l'accessibilité, intégrer les demandes spécifiques des financeurs et l'évolution de la réfection des utilisateurs.

Diapo 26 :

Quels sont les travaux prévus en 2017 ? D'abord le démarrage de la modernisation de la salle Dubus avec la création de gradins et la mise aux normes de la salle de sports, puis le démarrage de la Cantoria, l'Ecole de Musique sur une partie des ateliers déménagés et démolis. les crédits de ces 2 projets ont besoin d'être ajustés par un amendement de 234 500 euros pour la salle Dubus? je peux même vous dire à combien ça porte, vous me posez la question, je vous le dirai combien de crédits sont inscrits à aujourd'hui sur cet équipement et un abonnement de 150 000 euros 151 000 euros sur la Cantoria qui elle aussi, porte les crédits à pas loin de 2 millions d'euros.

Diapo 27 :

Ensuite à la mise aux normes d'accessibilité, de sécurité de l'Hôtel de Ville avec l'amélioration des conditions de travail des services et la réflexion sur une meilleure coordination et une meilleure mutualisation des moyens et la création d'un poste de police pour la police municipale et la police nationale. Ces 2 projets voient aussi les crédits être abondés de 90 000 euros pour répondre au souhait de la police nationale.

Diapo 28 :

La délibération d'acquisition des parkings de l'hôtel d'entreprises ont contraint à abonder l'enveloppe de projets de 10 000 euros, celle de la construction du centre commercial de la Blanchisserie et de prévoir la subvention d'équilibre de l'Epareca à hauteur de 161 646 euros. Enfin, les discussions avec les utilisateurs de la ferme Braquaval, les premiers contacts, de prévoir une enveloppe supplémentaire de 100 000 euros pour les travaux de compensation du bâtiment.

Diapo 29 :

La MEL a décidé de commencer les travaux de rénovation de Beaumont ayant fait l'objet de concertations. La Ville réinscrit donc les crédits d'accompagnement évalués à 1 000 000 d'euros. Ces crédits seront affectés à l'effacement des réseaux, l'éclairage public, le mobilier urbain. Une nouvelle réunion publique aura lieu avant le démarrage des travaux afin d'organiser la circulation et le stationnement dans le quartier qui va subir une transformation importante.

Diapo 30 :

Les plans pluriannuels d'investissements et de maintenances sont devenus des incontournables du budget, véritable manne financière pour la modernisation, l'entretien, la mise aux normes des équipements, ils et contiennent une partie, la plus importante d'ailleurs, d'investissements et une partie de fonctionnement découlant des investissements réalisés précédemment tels que par exemple, la maintenance des matériels acquis en PPI, parfois lorsque les crédits sont insuffisants, il est accepté des anticipations sur le budget ultérieur qui sont amputés des crédits de PPI de l'année suivante, il s'agit notamment de solidarité de petite enfance et du renouvellement du parc de véhicules.

Diapo 31 :

Le PPIM Sports est porté à 300 000 euros par an pour le mandat avec lequel il a été prévu de moderniser la salle Dubus, nous avons vu cela dans la diapo précédente, mais aussi d'acquérir de nouvelles tables de tennis afin de remplacer celles devenues vétustes à la salle Cruyppenninck, la réparation de la fosse dans la salle de gym Le Pennec et la moquette du praticable d'ailleurs dans



la même salle et quelques travaux de sécurité.

Diapo 32 :

Le PPIM Ecoles a 150 000 euros par an est orientée vers la poursuite de la remise en état de la cour Marcel Pagnol qui a déjà fait l'objet de travaux l'année dernière. La pose de stores dans ce même groupe scolaire, l'acquisition de matériel de restauration et bien sûr le renforcement de la sécurisation des groupes exigé par l'Etat sans financements, faut-il le préciser encore, puisque le Fonds Interministériel de Prévention de la délinquance (FIPD) a été épuisé par des villes bien plus riches que nous.

Diapo 33 :

Le PPIM Culture de 100 000 euros un par an est affecté au remplacement des portes de la Salle des Fêtes, la salle Dunant, la rénovation du Théâtre de l'Aventure et des travaux de sécurité dans toutes les salles culturelles.

Diapo 34 :

Les autres bâtiments communaux dotés d'un PPI de 100 000 euros par an, cette année le PPI est affecté à la poursuite de la réfection de l'église Saint Corneille et notamment des vitraux et à la mise aux normes de la supérette de Beaumont.

Diapo 35 :

Le PPIM Voirie-Espaces publics est affecté à la suite de l'amélioration de l'éclairage public en privilégiant les économies d'énergies et l'achat de quelques plaques de rue.

Diapo 36 :

Le PPIM Chemins piétonniers - pistes cyclables dont la ville a fait une priorité dans ce mandat avec la valorisation des espaces naturels protégés aménagés est doté de 125 000 euros par an minimum, est abondé régulièrement de gros travaux comme vous l'avez vu avec le Parc de Loisirs et l'Etang de Pêche. Il verra le financement de travaux de la Boucle des 4 Vents cette année, la signalétique pour les marcheurs avec un sens de l'orientation déficient, la végétalisation des abords des liaisons douces et le démarrage du tronçon Forest-sur-Marque/Hem en piétons-cyclables. Une étude sera également lancée sur les 10 hectares des terrains achetés à côté de l'Etang de Pêche.

Diapo 37 :

Le PPIM Sécurité et vidéo-protection a été abondé à hauteur de 50 000 euros par an pour passer à 150 000 euros compte-tenu de la situation nationale et internationale et surtout des demandes de l'Etat. Cette année, la priorité est au déploiement de caméras supplémentaires auprès d'écoles ou de passages piétonniers d'habitants mais aussi au matériel de détection à l'entrée des spectacles ou des cérémonies.

Diapo 38 :

Le PPIM Cimetière revient pour 2 ans à hauteur de 100 000 euros par an pour rénover les carrés militaires à l'approche du centenaire du 11 novembre 1918 pour poursuivre la réalisation des allées également pour personnes à mobilité réduite et pour l'acquisition de matériel.

Diapo 39 :

Le PPIM Gestion Urbaine et Sociale de Proximité est doté de 60 000 euros dont un abondement de 10 000 euros pour des potelets de sécurisation des espaces piétons notamment dans le cadre de vigipirate. Cela touchera également à réparer et à développer le mobilier urbain, il mettra en oeuvre les jardins potagers partagés attendus par les habitants et développera les campagnes de nettoyage des voiries ou l'aménagement des espaces publics afin d'y réduire le besoin d'entretien.

Diapo 40 :

Le PPIM Solidarité et Petite Enfance est doté de 46 000 euros compte-tenu de l'application de la prise de crédits l'an dernier pour le Centre Solidaire et sera affecté à l'extension de l'aire de jeux de la Maison de la Petite Enfance. L'installation de stores dans les structures de la Petite Enfance et

les travaux à la Maison de l'Emploi.

Diapo 41 et 42 :

Les autres PPIM ont été créés spécifiquement pour l'accessibilité et respecter l'ADAP, agenda d'accessibilité à personnes à mobilité réduite, pour 100 000 euros par an, je vous rappelle que l'on a fait un PPI de 6 ans pour cela, pour réaliser des travaux d'isolation. Il y a également un PPI pour réaliser les travaux d'isolation destiné aux économies d'énergie de 150 000 euros ou pour remplacer le parc des véhicules de 50 000 euros. Il existe aussi un PPI de petit matériel de 120 000 euros pour chaque service afin de pouvoir remplacer les matériels détériorés, moderniser les moyens ou développer de nouvelles méthodes plus économes. Comme chaque année nous prévoyons les crédits destinés aux dispositifs d'aides aux habitants les plus modestes avec le PIG Habitat Durable pour 30 000 euros ou les dispositifs d'aides aux habitants pour la rénovation de façade ou la rénovation thermique pour 45 000 euros.

Diapo 43 :

Je passe maintenant au budget annexe du Zéphyr dont les chiffres sont présentés en hors taxes, je vous le rappelle. La prévision est encore difficile compte-tenu à la fois de la faible ancienneté de l'équipement mais aussi de sa montée en puissance dans la métropole. Les recettes des spectacles sont évaluées à 200 000 euros, celles de locations à 35 000 euros, pour des dépenses d'acquisition des spectacles évaluées à 234 750 euros, une masse salariale de 72 860 euros, des frais de fonctionnement de 90 505 euros, les frais de marketing pour 39 400 euros, la subvention d'équilibre pour la partie spectacle est donc 127 619 euros, celles pour les autres activités telles que les vœux par exemple, à 119 730 euros. A noter que cette année, nous poursuivrons l'équipement scénique afin de limiter les locations de matériel avec une dépense de 91 500 euros. Si nous prévoyons budgétairement des recettes de spectacles de 200 000 euros pour une dépense de 234 750 euros d'acquisitions de ces mêmes spectacles, l'objectif pour nos Elus et notre service Culture est d'équilibrer ces 2 montants cette année par une augmentation des recettes.

Diapo 44 :

Le budget annexe de la Blanchisserie qui devrait être le dernier avant la clôture définitive ne comporte que des écritures de variation de stocks et de terrains équilibrée par une subvention de 510 100 euros.

Diapo 45 :

En conclusion, ce budget s'inscrit dans la continuité des précédents avec une équation de plus en plus difficile à résoudre par l'effet ciseaux entre la hausse des charges et la baisse des dotations. Il traduit l'objectif de poursuivre le développement de notre ville, la rendre encore plus attractive, d'avoir un prix non plus avec mention mais le bronze parce qu'au-dessus c'est bronze, argent et or, je l'ai vu, donc il faut qu'on y arrive. Il faut également moderniser notre ville, la rendre plus dynamique en développant une offre de service de qualité pour la population, une offre cohérente qui fédère et rende nos habitants fiers de notre cité. Il traduit également l'objectif de poursuivre notre politique financière de bonne gestion reconnue sans endettement, le prix l'en atteste mais en respectant également les engagements pris par l'équipe municipale.

Je vous remercie et je vous donne la parole avec plaisir.

**Madame CHOUIA.** Alors ce budget 2017 dans un contexte d'incertitude et de contraintes vous avez raison. Face à la morosité des propositions libérales et conservatrices de réductions de tout ce qui fait notre vie ce qu'il faudrait pour notre pays, c'est un budget en accord avec les crises environnementales, énergétiques, économiques et sociales que traverse ce pays. Notre présence au plus près des concitoyens les plus fragilisés doit être encore plus marquée. Les baisses de dotations sont une réalité qui obligent les collectivités locales comme la nôtre à trouver de nouveaux moyens d'agir, de nouvelles manières d'envisager l'action publique, cependant la situation de notre commune est loin d'être aussi alarmiste, je m'explique, si effectivement vous prévoyez une baisse des financements vous la prévoyez à hauteur de 50 000 euros suivant le budget que vous venez de nous présenter et cette baisse ne concerne pas les dotations de l'Etat prises dans leur ensemble. Si la DGF baisse de 300 000 euros cette année pour 2017, la perte est compensée par une augmentation de la DSU à hauteur de 400 000 euros en 2017 tout comme la

fiscalité directe qui augmente de 335 000 euros donc oui, le produit des taxes d'habitation et de taxe foncière sur le bâti ou le non bâti et les taxes foncières additionnelles augmentent. Alors on peut donc aisément à Hem, décider de ne pas augmenter le taux des impôts puisque l'assiette augmente. L'augmentation de la DSU au-delà du fait de montrer que nous faisons partie des villes les plus pauvres de France démontre que le bénéfice des actions entreprises à destination des citoyens qui sont les plus touchés par la pauvreté ne se fait pas encore ressentir. 50 000 euros prévus à la baisse sur ce budget avec une capacité d'autofinancement à hauteur de 1 800 000 euros, je crois que l'on peut dire que notre ville n'a toujours pas de souci à se faire. Ce budget reflète vos choix auxquels j'adhère en partie notamment, sur le soutien aux acteurs associatifs, les centres sociaux de notre ville, au travail remarquable entrepris sur les économies d'énergies que nous avons appelé de nos vœux pendant plusieurs années et la mise en oeuvre d'un vaste projet Jeunesse qu'il me tarde de découvrir. L'amélioration des performances énergétiques de notre patrimoine, c'est évidemment bon pour la planète mais c'est aussi bon pour le budget communal. Vous abordez régulièrement l'attractivité de la ville, vous avez eu un prix, avec un plan lié à l'aménagement entre autre de la Blanchisserie. Notre ville sera attractive grâce à une économie locale innovante et non dé localisable. Ce soutien à l'Economie doit plus que jamais être conditionné à des critères environnementaux et sociaux, sérieux et vérifiables. Je profite de ce dernier budget présenté pour solliciter un bilan du nombre d'emplois créés sur la Blanchisserie puisque notre ville a fait face à des importants investissements et cela ne démontrera la réelle plus-value de ce projet. Je continue de penser que le budget du Zéphyr grève les finances communales et nous oblige à faire des choix qui ne sont pas ce que j'aurais mis en avant notamment, avec le passage des TAR en garderies périscolaires. Cette transformation en garderies périscolaires implique un paiement supplémentaire à la charge des ménages qui sont déjà bien sollicités, si je comprends parfaitement votre argumentation sur le sujet, j'espère véritablement que l'enquête sur le projet éducatif territorial apportera une vision plus objective de la manière dont ces ..... ont été mis en place et que la ville sera tirer les enseignements des erreurs qu'elle aurait pu faire et la confronter aux attentes des familles hémooises. Il est essentiel de mon point de vue de continuer à proposer une tarification solidaire sur tout ce que la ville propose, qui amoindrit les effets de seuil, une augmentation aussi insignifiante soit-elle, pèsera davantage sur les ménages les plus en difficulté ou le reste à vivre est quasiment nul que sur un ménage plus aisé. Vous comprendrez donc que je ne m'abstiendrais sur le vote des budgets 2017 parce que mon vote serait synonyme de vous donner un blanc-seing pour vos priorités, même si je reconnais que nous nous rejoignons sur certaines, d'autres nous éloignent complètement.

**Monsieur BACHIRI.** Je remercie ma collègue Madame CHOUIA d'être aussi précise et de remettre un peu de comment dirais-je de clarté après cette effervescence par rapport à ce titre qui a été désigné, je pense par la Région. C'est par la Région, c'est cela ?

**Monsieur VERCAMER.** C'est une association qui est du Nord mais qui fait sur la totalité de la France puisque Aix-en-Provence a été primé, Villeurbanne, etc. C'est une l'association qui fait cela avec les étudiants de l'IESEG, d'EDEC qui font des études depuis 1994.

**Monsieur BACHIRI.** Très bien, en tout cas concernant le budget, je vous ai écouté attentivement, j'ai lu attentivement et ce que je ne vois pas et je pense me répéter plusieurs fois après les Conseils Municipaux précédents, c'est que je ne vois pas dans le budget concernant la sécurisation des sorties d'écoles de nos enfants par rapport aujourd'hui à mettre de l'humain et à chaque fois, chacun d'entre nous ici ont des enfants et on constate des comportements irresponsables de la part des gens sur la route. Mais en tout cas nos enfants ne sont pas pour moi dans notre ville en sécurité lors des entrées et les sorties des écoles. Je ne l'ai pas vu Monsieur le Maire et j'en suis quand même pas déçu mais inquiet. Deuxièmement, quand je vous entends aujourd'hui dire du gouvernement qui vient vous matraquer mais on a démontré aussi qu'il y a beaucoup d'aides qui viennent équilibrer un peu la baisse malgré cet équilibre, il y a quand même une augmentation d'impôts pour les Hémoois. Mais en même temps, eh oui, excusez-moi mes collègues, cela ne vous plaît pas mais bon, c'est comme ça. Il y a aussi Monsieur le Maire, une chose sur les indices des fonctionnaires qui n'ont pas bougé depuis plusieurs années et je pense qu'il faudra un peu de respect pour les fonctionnaires aussi qui travaillent pour notre ville, pour notre sécurité, pour notre confort, pour notre loisir mais aussi pour notre bien-être. Je pense que aussi il faut leur

rendre la pareille et non pas aujourd'hui leur dire qu'on est obligé de leur donner quelques miettes. Aujourd'hui Monsieur le Maire, il faut aussi rappeler quand même quelques erreurs qu'on a eu d'appréciation par exemple au Zéphyr, on n'a quand même perdu et je pèse mes mots, 150 000 euros concernant le rideau, on l'a mis manuellement au lieu de le mettre mécaniquement mais on est revenu en arrière et on a quand même déboursé 150 000 euros. Ça aussi, il faut le dire les erreurs, c'est l'argent de la commune, oui cela vous fait drôle que je vous le rappelle mais bon, il faut le dire. Aujourd'hui nous constatons, on verra après peut être sur l'étang de pêche, il y a eu quand même quelques erreurs, je pense qu'il y a eu un arrêt chantier parce qu'on n'a pas eu un accord, oui on reviendra au-dessus, là aussi il y a eu quand même de l'argent de la commune, de tous les concitoyens qui a été dilapidé et que cela fait des milliers d'euros. Voilà c'est pourquoi, Monsieur le Maire, que je vais que je vais m'abstenir malgré qu'il y a beaucoup de points où je suis quand même d'accord, je ne vous le cache pas, je suis quand même assez cohérent, droit et honnête et de vous dire, oui sur certains aspects, nous sommes d'accord, sur d'autres beaucoup mais d'autres aussi qui m'inquiètent. Voilà Monsieur le Maire merci.

**Monsieur BISCOP.** Oui je ne peux pas laisser dire que les impôts ont augmenté à Hem parce que si les impôts ont augmenté sur Hem comme par ailleurs d'ailleurs, C'est bien à cause du Conseil Général et donc qui a laissé une dette importante au Conseil Général sinon que vos amis mon cher Monsieur BACHIRI n'est-ce pas ? Et puis ensuite je voudrais vous dire quelque chose parce que je voudrais quand même ici relater l'effort financier qui a été fait par tous les Elus autour de la table, qui ont mené une bagarre toute l'année ainsi que les agents municipaux représentés ici par notre Directeur Général des Services, qui ont mené à bien pour avoir des résultats que nous avons eu et nommé cette semaine sur les podiums en concours avec Bondues, Mouvaux, Marcq-en-Baroeul et La Madeleine, ce ne sont pas des petites villes, eh bien, écoutez je tire mon chapeau pour voir un peu la gestion qui est faite à Hem et il faudrait peut-être arrêter de les critiquer voilà.

**Monsieur BACHIRI.** Oui, oui, j'ai failli lâcher une petite larme mais il y a une chose qu'il faut rappeler, il faut arrêter aujourd'hui de critiquer comme vous le dites mais qui critique aujourd'hui les fonctionnaires concernant leur augmentation d'indices, ce n'est pas nous, c'est cela qui faut se dire aussi ! Qui a fait des erreurs concernant la gestion aussi de certaines parties du Zéphyr, c'est nous ? A un moment donné, il faut cohérent voilà merci.

**Monsieur MAHTOUR.** Je voulais intervenir, Madame CHOUIA, sur le fait, sur les retombées dans les quartiers politiques de la ville, sur la dotation sociale urbaine. Je vous rappelle que nous avons fait une épicerie solidaire de 250 000 euros c'est pour le public là, oui 450 000 euros mais il y a eu des aides que nous avons reçues. Donc des efforts ont été faits le Centre Social 3 Villes puisque nous avons encore décidé l'année 2017 de ne pas baisser les subventions donc il y a un effort, tous les équipements sportifs dans ces quartiers qui sont là et que les PPI qui sont là pour les compléter. Je pense que moi qui suis sur le terrain; qui rencontre beaucoup de monde tous les jours, encore cet après-midi, eh bien les gens sont quand même contents d'habiter dans ces quartiers et ils sentent qu'ils ne sont pas oubliés.

**Monsieur LECLERCQ.** Oui quelques mots par rapport au Zéphyr qui revient régulièrement à chaque Conseil Municipal, on commence à être blasé de vos remarques pas toujours cohérentes et pas toujours vraies. Au dernier Conseil Municipal, il n'y avait assez de Culture, aujourd'hui il y a en trop puisque il y a un budget, on parle d'investissements globaux pour la ville de 3 800 000 euros à peu près, vous me parlez de 110 000 euros, voyez la jauge effectivement c'est sûr, voilà le budget que que l'on vous propose vous convient également à part des petites qui vous font chatouillent. Il n'y a pas eu de faute de gestion, Monsieur BACHIRI, au niveau du Zéphyr. Lorsque que nous avons créé le Zéphyr et lorsque nous l'avons imaginé, nous avions un budget pour le construire et l'aménager et au fil du temps effectivement, au fil de son utilisation, il y a des aménagements à faire comme dans toutes les salles, comme dans toutes structures 91 000 euros Monsieur BACHIRI pour le budget 2017 sur un montant d'investissements de 3 800 000 d'euros pour la ville, alors arrêtez de nous dire que cela coûte cher. La Culture à un coup Monsieur BACHIRI, votre voisine a fait le mois dernier, au dernier Conseil trouvait qu'il n'y avait pas assez de Culture sur la ville, là il y en a un peu et le Zéphyr participe au rayonnement culturel de la

ville et participe également à son attractivité. Voilà effectivement, venez de temps en temps au Zéphyr, vous verrez ce qui s'y fait, un chiffre sur 2017 nous avons eu 30 manifestations organisées jusqu'à aujourd'hui et nous avons accueilli 25 000 personnes au Zéphyr de tous quartiers, je dis bien de tous quartiers, de tous horizons et de toute la métropole. Les personnes qui assurent la sécurité au Zéphyr, les SSIAP pour les nommer, certains travaillent dans les écoles, certains accueillent les enfants dans les temps périscolaires, dans les CLSH et lorsque je les interroge pour savoir effectivement qu'elle a été la typologie du public ils ont le voir lorsque je n'y suis pas tous les quartiers sont représentés et à chaque fois que je vais au Zéphyr, quelle que soit la manifestation, qu'elle soit gratuite ou qui plus est, que pour certaines sont gratuites ont fait le plein d'enfants, des quartiers, des écoles, des CLSH. Voilà ne dites pas que le Zéphyr n'est pas à la portée de tous, il contribue au rayonnement culturel de tous. Monsieur le Maire parlait tout à l'heure dans son programme d'annonces d'un Fusil à la Main que nous allons faire au mois de janvier, nous invitons tous les scolaires des CM1 et CM2 de la ville à venir assister à ce spectacle, donc c'est la zéro rentrée pour la ville sur ce budget, un coût que nous supportons et que nous allons faire en sorte qu'en 2017 l'ensemble des recettes des spectacles soit couvert par les dépenses. C'est l'objectif qu'on s'est fixé. Le budget, c'est un coût mais comme tout équipement municipal quel qu'il soit comme une salle de sports, le théâtre de l'Aventure, la Ferme Franchomme, la salle Dunant, effectivement c'est un budget annexe donc forcément vous avez toutes les dépenses qui ressortent mais si on faisait un budget annexe par équipements, Monsieur BACHIRI, vous seriez assez surpris de voir ce que coûte les bâtiments municipaux à la ville, alors arrêtez de nous seriner à chaque fois et de dire que le budget du Zéphyr a un coût pour la ville, que nous avons mal géré cet équipement, il est très bien géré et je peux dire qu'avec mon équipe, Elus et techniciens, on est très fier de ce que nous avons faits sur 2016 en terme de programmations, de publics reçus et on fera encore mieux en 2017.

**Monsieur BACHIRI.** Monsieur le Maire, je réponds quand même à Monsieur LECLERCQ qui montre bien qu'il est là, il y a une chose, mais justement Monsieur LECLERCQ, je pense qu'à un moment donné, il faut écouter ce que je suis en train de dire. Je vous ai parlé du gaspillage concernant les erreurs quand même 150 000 euros, je ne vous parle pas du budget de fonctionnement, je ne vous parle pas de l'existence du Zéphyr, j'en suis heureux, je l'ai dit aux Conseils Municipaux précédents mais par contre, je vous dis aujourd'hui une chose, c'est quand même 150 000 euros concernant des décisions qui ont été prises rapidement, qui n'ont pas réfléchies parce que après-coup, on réfléchi et c'est là qu'on met 150 000 euros et qu'on se dit à 150 000 euros, c'est 150 000 euros? C'est aussi un budget Monsieur LECLERCQ, c'est cela que je suis en train de vous dire et j'en suis heureux. Je vais baisser le ton il y a quand même une chose qui me mets en colère Monsieur LECLERCQ, c'est simplement aujourd'hui de dévier ce que je suis en train de vous dire, je ne vous parle pas de l'existence du Zéphyr nous sommes heureux d'avoir et fier de l'avoir sur notre ville et je suis honnête pour le dire et je l'ai toujours dit par contre, là où je ne suis pas d'accord, c'est un moment donné des erreurs et cela il faut le reconnaître, assez honnête pour le reconnaître aujourd'hui que cette erreur coûte cher, c'est tout simplement cela que je suis en train de vous dire 150 000 euros c'est un budget c'est tout, il n'y a que ça, je suis d'accord.

**Monsieur VERCAMER.** Si vous voulez bien éviter de crier dans le micro parce que l'on va avoir des charges supplémentaires pour changer les micros. Monsieur PASTOUR.

**Monsieur PASTOUR.** Monsieur BACHIRI, j'ai l'impression que vous n'avez jamais fait de travaux chez vous ou vous n'avez jamais de chantier.

Vous parlez d'erreur, moi je parle plutôt d'adaptation, de mise au point. Il faut savoir que c'est une salle polyvalente, qui dit salle polyvalente, c'est une salle qui est capable de recevoir tout types de spectacles, c'est extrêmement rare et l'architecte qui était spécialisé dans les salles de spectacles le disait aussi c'est extrêmement rare de devoir faire une salle pour aussi bien de la musique classique, des concerts de rock, du théâtre, des réceptions, des banquets pour personnes âgées. Vous faites un amalgame de ces 150 000 euros. 150 000 euros cela représente à peine 2%, attendez laissez-moi vous répondre et ne vous énervez pas, il n'y a pas lieu de s'énerver, ça représente à peine 2% du budget de la construction de la salle, c'est de la mise au point, c'est de l'adaptation par rapport aux différents spectacles que l'on peut avoir et c'est tout-à-fait dans la

logique des choses et tout-à-fait parce que dans tout projet que l'on fait en effet, il y a la fin, il y a des mises au point à faire. Alors ce n'est pas 150 000 euros pour le rideau, vous êtes en train de faire des raccourcis monumentaux parce qu'il y avait le rideau en effet il y avait, non, non, non laissez-moi terminer et on se calme, il y a pas lieu de s'énerver, il y avait le rideau, les enceintes c'est-à-dire le niveau sonore qu'il fallait améliorer parce que en effet, sur les premiers spectacles les premiers rangs entendaient mal donc il a fallu rajouter des enceintes. Oui c'est une fois que la salle est faite que l'on s'aperçoit réellement de la réverbérations des murs, de l'acoustique et que, à un moment donné, il faut adapter et c'est pas du tout une erreur, c'était prévu, c'était prévu qu'une une fois que la salle allait démarrer on allait réajuster au niveau du scénique et cela a été réajusté uniquement au niveau du scénique par rapport aux différents spectacles voilà et donc ce n'est pas du tout une erreur.

**Monsieur VERCAMER.** On peut revenir au budget de 2017 parce que l'on parle beaucoup du budget précédent, c'est bien, mais cela aurait mieux d'avoir le débat l'année dernière. Alors il y avait Madame Safia OULMI qui voulait parler.

**Madame OULMI.** Moi, je vais la faire un peu à la Monsieur BACHIRI, j'allais dire exactement la même chose que Monsieur PASTOUR. Mais en tous les cas, il est surtout heureux qu'il y ait justement ces 150 000 euros pour que vous puissiez apporter un petit peu à votre moulin parce qu'il y a rien à dire sur le budget. Oui voilà Monsieur BACHIRI au moins cela vous permis d'exister !

**Monsieur VERCAMER.** Monsieur BACHIRI, Madame CHOUIA voulait prendre la parole tout à l'heure, je ne voudrais pas la priver, vous, vous n'arrêtez pas de parler.

**Madame CHOUIA.** Non je voulais juste rebondir sur la DSU par rapport à Monsieur MAHTOUR et tout ce qu'il a dit, je ne remets pas du tout en cause qui s'est fait, je dis juste que si notre DSU continue d'augmenter, elle augmente c'est qu'on est toujours dans les villes les plus pauvres et qu'à aujourd'hui on ne voit pas encore le résultat. Je n'ai pas dit qu'il n'y avait pas travail qui était fait, moi aussi j'habite les quartiers.

**Monsieur VERCAMER.** Monsieur BACHIRI, et puis après plus personne ne veut la parole, après on peut conclure ?

**Monsieur BACHIRI.** Comment je n'ai pas entendu. Simplement, par rapport à Monsieur MAHTOUR, concernant les quartiers, vous, vous êtes souvent sur le quartier, nous on y habite. Il y a une chose qu'il faut savoir Monsieur MAHTOUR, vous dites que les gens sont très heureux, sont super beaux, il y a le soleil tout le temps, mais vous avez dit qu'ils sont heureux et contents. Alors il y a une chose Monsieur MAHTOUR, il faudrait entendre aussi et de voir un petit peu tous les enfants qui jouent dans les rues parce qu'ils n'ont pas aussi un terrain synthétique cité stade, ça s'appelle comme ça dans leur quartier. On a un carré vert à côté de la salle Dunant et il n'y a rien dessus à part, les matériaux de musculation que les grands aujourd'hui utilisent. Bon, il y a une chose Monsieur MAHTOUR, il faut le dire, il y a quand même beaucoup d'enfants qu'on voit, on y habite, qui jouent dans les rues, qui jouent même sur la route et aujourd'hui vous nous le dites pas. Alors vous nous dites les choses comme elles existent ou soit à un moment donné, il faudrait savoir que ce que voulait dire. C'est simplement ça Monsieur MAHTOUR et je vous le dis aussi, nous sommes aussi sur le terrain mais on travaille, on a aussi une vie, on a aussi des occupations et je m'excuse de pouvoir travailler, de ne pas être tout le temps 24/24 sur le terrain, je suis désolé.

**Monsieur VERCAMER.** Bien, je pense que tout le monde a pu s'exprimer librement, je vais pouvoir conclure, je ne suis pas non plus Michel BLANC ... Quelques mots, d'abord sur la DSU Madame CHOUIA. Effectivement, la DSU augmente de 300 000 euros parce que nous avons mis au budget le rattrapage des années précédentes parce qu'on n'avait pas réactualisé la réalité de ce qu'on reçu précédemment ce qu'on a mis au budget, je vais être clair avec vous, c'est ce qu'on a eu l'année dernière, c'est ce qu'on a eu en 2016, on ne sait pas ce qu'on va avoir en 2017 donc, on n'a pas pu l'estimer, c'est vrai que j'entends le gouvernement indiquait que la DSU allait continuer

à grimper et c'est tant mieux, je ne vais pas me plaindre, je critique simplement le fait et je réponds en même temps à Monsieur BACHIRI que de nous baisser de dotations globales de fonctionnement en même temps demandant de financer des choses pour lesquelles nous n'avons pas les manettes. Quand il demande d'augmenter les fonctionnaires, moi je n'ai rien contre d'augmenter les fonctionnaires mais à ce moment là, qu'il nous donne le financement en parallèle parce qu'il nous baisse le financement et il nous augmente nos charges, à un moment donné on ne saura plus faire face. Donc, moi je tire la sonnette d'alarme parce que je vois à 5 ans, dix ans, enfin je n'en sais rien, j'essaie de voir à moyen terme et pas le bout de mon nez sur l'année 2017, j'essaie de réfléchir à moyen terme et je sais bien qu'à force d'avoir des charges qui augmentent et des recettes qui baissent, à un moment donné, on ne saura plus faire face. Alors c'est aujourd'hui, on sait encore mais vous voyez quand même que l'autofinancement se réduit d'année en année, on était à 2 200 000 il y a 4/5 ans, vous le voyez la sur la courbe, on a 1 800 000, cela fait qu'on a perdu 400 000 euros d'autofinancement, vous prenez 400 000 euros de plus, il y a 4 ans, 300 000 euros de plus, il y a 3 ans, etc. Vous savez qu'on a perdu de quoi faire quasiment une salle de sports sur 4 ans, eh oui, quand vous cumulez la baisse d'autofinancement. Donc, il faut quand même se le dire, après c'est vrai que la situation n'est pas catastrophique sinon on n'aurait pas notre prix, d'abord si notre ville est catastrophique, j'en connais des villes qui sont catastrophiques. D'ailleurs, je pense qu'on va avoir des surprises au mois d'avril quand les gens vont devoir voter leur budget, nous on le vote en décembre, donc on est les premiers et vous remarquez qu'il n'y a pas beaucoup de villes qui votent en décembre cette année, c'est curieux ! D'habitude, il y a toujours plein de villes qui votent en décembre, je suis le plus fort, puis là on n'entend pas parler, je vais le reporter un peu, je vais voir, etc. Oui parce qu'équilibrer le budget cette année, c'est un peu plus difficile que l'année dernière qui était déjà plus difficile que l'année précédente, parce lorsque vous perdez 25% de votre dotation globale de fonctionnement quelle que soit la ville, il faut pouvoir l'avaler, vous l'avez pas comme cela, surtout avec des charges qui augmentent donc, il faut avoir des reins solides, avoir vu depuis longtemps, moi cela fait 20 ans que je fais le budget, j'ai commencé en 1995, cela fait 22 ans que je fais le budget. Donc, je commence à connaître le budget par coeur, à voir son évolution, on connaît le détail, on fait cela avec mon Directeur Financier qui est là depuis longtemps, donc, on s'entend bien et on essaye de faire des perspectives financières qui tiennent la route et donc on arrive à voir ça et je peux vous dire que les perspectives financières qu'on mène, on sait que si on continue comme ça, à nous augmenter nos charges et à diminuer nos recettes, un jour ou l'autre on ne pourra plus faire face mais je ne m'inquiète pas trop parce que je sais qu'il va avoir plein de villes avant nous qui vont avoir des difficultés et donc je pense que l'Etat ne pourra pas continuer à faire comme ça ou alors à supprimer des communes. C'est ce que je disais tout à l'heure, on ne fait plus confiance à la décentralisation, on supprime des communes et l'Etat décide tout, il gère de là-haut, on a la Région, on a l'Etat et puis les autres, débrouillez-vous et puis après il n'y a plus de proximité et plus de lien social et c'est ce qu'on va avoir au bout d'un moment si on continue comme cela. 2ème remarque, les augmentations d'impôts, vous n'allez pas de faire croire Monsieur BACHIRI que vous ne savez pas comment est une fiche d'impôts parce que moi aussi, je sais faire de l'amalgame, Monsieur HOLLANDE a fait que, a dit que, etc. Je ne le fais pas parce que vous n'y êtes pour rien quand il dit quelque chose et qui fait une connerie, j'y peux rien ! Mais sur la feuille d'impôt local, vous savez bien qu'il y a plusieurs colonnes, la part communale, la part départementale, la part métropolitaine, la part régionale en fonction des impôts, il y a même la part de ramassage des ordures ménagères qui ne nous concerne pas non, chacun augmente ses taux. Nous la ville de Hem, cela fait 8 ans qu'on maintient le même taux. La part communale augmente un peu parce que le budget de l'Etat, chaque année, le projet de Loi de Finances prévoit l'augmentation des bases. Cette année je voulais en Commissions, dans le budget, il était prévu 0.4 et un amendement, je pense socialiste à passer l'augmentation à 0.6 ou 0.8. Les impôts l'année prochaine vont augmenter mécaniquement de 0.4 à 0.6 ou 0.8 parce que les bases de calcul vont augmenter c'est l'Etat qui décide mais nous, les taux que nous votons, que nous décidons restent identiques. Voilà pour la part communale maintenant si demain la Région ou le Département ou la Métropole Lilloise ou l'équipement parce que si l'équipement augmente, on n'y peut rien et ça augmente les impôts des hémois mais vaut mieux être à Hem où les taux communaux restent identiques même si le Code des Taux Départementaux augmente que dans d'autres villes que je ne vous citerai pas mais qui sont de notre couleur politique, cela augmente aussi dans les communes. Ensuite, quelques mots sur les réponses que vous avez faites

Monsieur MAHTOUR, je pense que vous êtes mal renseigné Monsieur BACHIRI, il y a un terrain multisports qui va d'ailleurs être rénové et qui va faire l'objet du budget supplémentaire, c'est celui qui est sur le Triangle des Saules donc vous traversez l'îlot entre l'avenue Dunant et la rue du Professeur Nobel, c'est là où vous faites 15 à 20 mètres et vous arrivez sur le Triangle des Saules et là, il y a un terrain qui est multisports, je reconnais qu'il n'est pas en bon état mais qui sert à jouer et pour lequel nous avons demandé les financements à la dotation politique de la ville qui est une dotation d'investissement pour lequel nous avons eu la notification il y a une semaine donc c'est pour ça qu'il n'est pas dans le budget, on n'a pas pu le mettre et donc il va être mis au budget supplémentaire. Nous allons rénover cet équipement qui n'est pas vieux, mais je réponds aux questions Monsieur BACHIRI, ne vous inquiétez pas, il y a d'autres délibérations, vous pourrez toujours vous exprimer. Après il y a d'autres terrains qui existent vous allez à Blaise Pascal, vous avez un terrain extérieur qui permet de jouer, qui est ouvert tout le temps parce que vous avez le portail est ouvert tout le temps, il est fermé à 22 heures ou 21 heures par le concierge. Je connais des gens de chez moi, de ma famille qui travaillent à côté donc je passe souvent devant, c'est souvent fermé et c'est même moi qui ferme la porte parce que quelquefois ça reste ouvert la nuit donc je vous le dis et il y a un terrain extérieur dans Blaise Pascal qui permet de jouer donc il y a un autre secteur du même quartier parce que c'est à côté du quartier de Hauts-Champs et de l'autre côté et puis vous avez un nouveau site qui existe, qui a été créé il n'y a pas longtemps rue du Docteur Charcot de l'autre côté du centre social qui est un site alors qu'il n'est pas un terrain de football mais un autre terrain de jeux pour les enfants, puis vous avez et le nouveau terrain de Workout devant le centre social, puis après vous avez les salles de sports parce qu'il y en a quand même dans le quartier, la salle Blaise Pascal, la salle Emilie Le Penec qui existent. Vous avez le dojo du centre social tout ça, c'est dans le quartier d'ailleurs un jour je vous montrerai la carte des équipements sportifs et culturels vous ne serez pas déçus et vous verrez que la plupart des équipements se trouvent dans les quartiers Hauts-Champs, Longchamp. Puis dernier point, pour les jeunes qui jouent dans la rue, je vous rappelle qu'on a beaucoup de maisons d'ailleurs, on nous le reproche parfois en disant il y a beaucoup de maisons individuelles, il y a aussi des jardins qui existent dans les maisons quand même, c'est pour ça qu'on met des jardins autour des maisons pour que les jeunes puissent jouer dans les jardins et non dans la rue je vous le dis quand même. Alors je reviens sur l'intervention de Madame CHOUÏA parce que votre intervention était intéressante, je dois dire que vous progressez de budget en budget, je vous le dis, je le reconnais, après vous reconnaissez les choses, vous dites sur lequel vous n'êtes pas d'accord et je trouve que c'est très bien, alors il y a des choses sur lesquelles on n'est pas d'accord sinon on serait dans le même groupe, ça me paraît normal, moi simplement on essaie toujours de tirer l'enseignement des erreurs, on essaie de le faire après on y arrive ou on n'y arrive pas. De temps en temps, on persiste dans l'erreur ou on fait des erreurs plus importantes en essayant de corriger l'autre mais ça c'est la vie, c'est humain mais on essaie toujours le faire. Nous, ce qu'on a constaté et les rapports parlementaires d'ailleurs qui sont sortis en la matière, démontrent que les activités périscolaires et les rythmes scolaires tels qu'ils ont été définis par le gouvernement, sont extrêmement préjudiciables ou nocifs pour la petite enfance. Un rapport parlementaire est sorti, il a été évoqué d'ailleurs hier dans une réunion où j'étais, dans lequel les chrono biologistes sont très inquiets sur la fatigue des petits enfants, des maternels avec les 5 jours d'affilés d'école parce que le lundi, mardi, mercredi, jeudi, et vendredi, ils ont école sauf chez nous et donc, on persistera pas dans l'erreur puisque ce n'est pas une erreur, tous les rapports nous indiquent qu'il vaut mieux travailler le samedi matin que le mercredi matin et donc nous maintiendrons etc. Je le dis simplement parce qu'aujourd'hui le discours ambiant que nous entendons de l'Education Nationale, sûrement pour avoir de bons week-ends, c'est de supprimer le samedi matin pour le faire le mercredi matin, je n'en suis pas persuadé du tout parce que moi je suis là je suis Elu par les familles et notamment par les familles hémoyennes qui ont leurs enfants à l'école et je suis là pour défendre ces enfants et les rapports parlementaires et les chrono biologistes sont alarmistes sur ce sujet. Alors moi, je serais partisan de revenir la semaine des 4 jours pour les maternels, je ne sais pas si ça sera fait dans l'avenir et donc dans ce cadre là, nous anticipons un peu avec la suppression des temps d'activités, ce que l'on appelle les TAR, ce sont des temps d'activités récréatifs en gros pour les remplacer par des garderies parce que les temps d'activités récréatifs, vous savez ce que c'est ? C'est jouer dans la cour de récréation de football et quand on a un rapport où on dit que les maternels sont fatigués au bout de 4 jours si en plus, on leur donne une demi-heure de plus tous les jours à jouer au football et à courir dans la cour, je ne suis pas sûr



qu'à la fin de la semaine ils soient moins fatigués et donc voilà pourquoi on supprime le temps d'activités récréatifs. C'est aussi vrai d'ailleurs pour les primaires parce que le rapport explique pour les écoles élémentaires c'est un peu la même chose, ils sont moins fatigués parce qu'ils sont plus vieux et donc, c'est une réflexion à voir et dans le projet éducatif territorial que nous sommes en train de travailler avec Mouvance, on est en train de travailler tous ces sujets là parce que bien évidemment le rythme scolaire va influencer sur les activités que l'on va faire. Si a le temps d'activités est plus ou moins long, on peut faire plus ou moins d'activités. Si on doit commencer à prendre un bus et aller à une demi-heure de route, il ne reste plus beaucoup de temps pour le faire. Tout ça doit être travaillé, réfléchi dans le temps et donc c'est ce que le projet éducatif territorial est en train de faire et j'espère bien qu'on aura un rapport à vous présenter au prochain Conseil Municipal puisque c'est l'objet du prochain Conseil Municipal également. Je passe au budget du Zéphyr parce qu'on en a déjà parlé beaucoup. Ce n'est pas une erreur de moderniser les choses et de s'assurer de la sécurité des agents, je vous rappelle ce que j'expliquais la fois dernière, c'est qu'il y avait un certain nombre de choses qui était fait manuellement par les agents sur des échafaudages, j'ai préféré électrifier ou motoriser les équipements plutôt qu'il y en ait un qui tombe au bout d'un certain temps parce qu'à force de monter pour aller installer les spots ou les choses parce que évidemment dans un spectacle; il faut changer les directions des lumières, à chaque fois ils montaient sur un échafaudage. Je pensais que c'était un peu dangereux et donc j'ai préféré m'autoriser le câble et descendre le câble pour qu'ils puissent l'installer au sol voilà et ça, ça a coûté 150 000 euros mais je préfère ça que de voir un agent qui tombe et qui se tue. Voilà en tout cas pour le reste, pour les sorties d'écoles, c'est un choix que la ville a fait puisque nous avons mis devant chaque école publique et privée des zones 30, toutes les écoles ont une sortie en zone 30, toutes, il n'y a en pas une seule qui n'en a pas ou alors s'il n'y en a pas de sortie en zone 30 comme l'avenue de la Marne, on a fait l'entrée par l'arrière de façon à ne pas avoir le problème des véhicules qui rentrent par l'arrière maintenant de façon à éviter le problème des véhicules c'est un choix qu'on a fait à l'époque maintenant, si les gens ne respectent pas le Code de la Route, c'est gentil de mettre quelqu'un pour essayer de faire barrage à la voiture mais il y en a qui ont essayé à Nice mais cela n'a pas marché. Non mais attendez, faut pas exagérer, on ne peut pas demander à des gens de faire barrage sur des fous qui roulent en voiture; moi j'en prends, non Monsieur BACHIRI, vous ne connaissez pas les statistiques des véhicules qui roulent à Hem. Il y a des gens qui, on prend en véhicule à 140 kilomètres/heure dans les rues donc, on ne peut pas mettre quelqu'un en travers pour essayer après c'est une question d'éducation, une question de police et pas une question de mettre quelqu'un, un pauvre malheureux qui va essayer de bloquer les véhicules, je suis désolé de vous le dire et c'est déjà arrivé puisque je vous l'ai déjà expliqué la fois dernière devant l'Ecole de Musique, un homme s'est fait embarqué par une voiture, ce n'est pas une question personne, c'est une question de respect du Code de la Route, je vous l'ai dit la fois dernière. Si vous êtes prêts à travailler avec nous sur ce sujet pour rééduquer les jeunes dans le cas du projet Jeunesse parce que je rappelle que dans le cadre du projet Jeunesse actuel qui sera reconduit, il y a le financement du Code de la Route et l'éducation des jeunes, notamment en échange de bénévolat dans les associations si vous êtes prêts à nous accompagner sur le sujet, n'hésitez pas une seule seconde parce que c'est ça qu'il faut essayer de faire, c'est de la prévention qu'il faut faire ce n'est pas de la sécurisation.

Voilà donc je voulais vous répondre. Enfin, une petite maxime pour terminer sur le sourire Monsieur BACHIRI, "la Culture est ce qui reste quand on a tout oublié" donc oubliez et allez au Zéphyr.

Je vous propose de passer aux votes des différentes délibérations.

1 - Délibération Exercice budgétaire 2016 - budget principal - décision modificative n°4

**Vote : unanimité**

2 - Délibération Exercice budgétaire 2016 - budget annexe Zéphyr - décision modificative n°3

**Vote : unanimité**

3 - Délibération Exercice budgétaire 2017 - budget principal - budget primitif

**Vote : 30 voix pour et 2 abstentions**

4 - Délibération Exercice budgétaire 2017 - budget annexe Zéphyr - budget primitif

**Vote : 30 voix pour et 2 abstentions**

5 - Délibération Exercice budgétaire 2017 - budget annexe Blanchisserie - budget primitif

**Vote : unanimité**

6 - Délibération Exercice budgétaire 2017 - taux d'impôts locaux

**Vote : unanimité**

7 - Délibération Exercice budgétaire 2017 - budget principal - Constitution des provisions pour risques et charges

**Vote : unanimité**

8 - Délibération Exercice budgétaire 2017 - subventions aux associations

**Vote : unanimité**

Je vais passer à la délibération de Madame COTTENYE, je vais vous présenter le Contrat Enfance Jeunesse puisqu'elle est absente.

#### **14 - Délibération Contrat Enfance Jeunesse 3ème génération - période 2016/2019**

##### **➤ Annexe 2 : diaporama "CEJ 2016/2019"**

##### Diapo 1 :

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le nouveau Contrat Enfance Jeunesse 2016/2019 qui vient entériner le partenariat de la ville de Hem avec la Caisse d'Allocations familiales en faveur des enfants et des jeunes de la commune.

##### Diapo 2 :

Ce nouveau CEJ a été bâti sur des orientations partagées par la CAF et la ville de Hem pour l'une des orientations émane de la CNAF qui porte essentiellement sur l'offre d'accueil et l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des enfants et des jeunes. Pour la ville de Hem, les orientations sont celles avancées par le guide des orientations hémoyennes, guide des orientations politiques hémoyennes. Pour la Petite Enfance, je vous rappelle que la ville de Hem s'est engagée à conforter la place du tout-petit dans la commune, de favoriser l'éveil, de développer l'offre d'accueil diversifiée et d'accompagner au mieux les parents. De même, la ville s'est engagée à offrir à tous, à tous les enfants, de meilleures conditions d'accueil sur les différents temps, garderies, pause méridienne, vacances, favoriser l'accès aux actions de découverte et d'initiation à travers la Culture, le Sport, l'Environnement et enfin favoriser la réussite éducative. La ville de Hem s'est aussi engagée, elle le confirmera dans son élan pour le projet Jeunesse qu'elle dévoilera lors du prochain Conseil pour permettre aux jeunes de devenir citoyens et permettre aux jeunes de s'épanouir.

##### Diapo 3 :

Avant de présenter le CEJ 3ème génération, il est bon de rappeler que depuis plusieurs années, la ville a essuyé des pertes de recettes liées notamment au recentrage des financements de la CAF sur les structures d'accueil avec une priorité à la Petite Enfance, ainsi bon nombre d'actions menées par la ville de Hem sont devenues non éligibles en particulier, les actions sportives, culturelles et citoyennes.

##### Diapo 4 :

Outre le recentrage des actions, la CNAF a au moment de la transformation du Contrat Enfance et Contrat Temps Libre en Contrat Enfance Jeunesse a également modifié son taux de participation. Pour les Actions Nouvelles, le taux de financement des actions est passé de 65% à 55%, elle a également adopté une dégressivité jusque 2016 pour les actions devenues non éligibles et fixées à des prix plafond, ainsi la ville pour mémoire a perdu entre 2008 et 2016, 462 683 euros de recettes cumulées.

Diapo 5 :

Ce soir, il s'agit de permettre à la commune de signer un nouveau Contrat Enfance Jeunesse 3ème génération pour la période allant de 2016 à 2019.

Diapo 6 :

Ce nouveau CEJ compte parmi les réelles actions nouvelles, les lieux d'accueil de loisirs de proximité pour les 11/17 ans des 2 centres sociaux et l'ingénierie de la réforme des rythmes scolaires sur les 2 actions nouvelles. Les autres actions dites nouvelles telles que les actions liées au multi accueil aux lieux d'accueil Enfants Parents ou RAM ont intégré les CEJ précédents mais sont toujours considérés comme nouvelles puisque CEJ 3ème génération? C'est un avenant comme le CEJ 2ème génération était un avenant au contrat initial. Parmi les actions financées, on retrouve aussi des extensions d'actions c'est à dire des actions ayant engendré des financements supplémentaires liés à leur évolution, c'est le cas notamment au multi -accueil et la crèche de la Maison de la Petite Enfance ou des accueils d'été pour les jeunes de plus de 6 ans. Le CEJ 3ème génération participe de manière plus importante au coût de la coordination enfance jeunesse et la formation BAFA/BAFD, il en finance 8 au lieu de 3 aujourd'hui.

Diapo 7 :

Dans ce nouveau contrat Enfance Jeunesse, on retrouve bien entendu toutes les actions d'Enfance et Accueil Jeunesse antérieures à 2008. Parmi elles, les actions liées à l'accueil de la Petite Enfance dans les structures municipales ou associatives ainsi que des accueils de loisirs ALSH ou de garderies périscolaires.

Diapo 8 :

De nombreuses actions sont devenues inéligibles depuis 2008 et subissent la dégressivité des financements depuis cette date. Malgré la perte de recettes, encore une, la ville a fait le choix de les maintenir. On y retrouve les actions sportives, culturelles ou citoyennes menées par nos écoles de disciplines ou nos associations auxquelles la ville est attachée : actions Ainsi Danse, de l'Aventure, de l'Ecole d'Arts Plastiques ou du Conseil de la Jeunesse.

Diapo 9 :

Ces actions non éligibles ont été financées pour la dernière année en 2016 à hauteur de 9 359 euros pour un montant de dépenses à la charge de la ville de 337 887 euros après une baisse cumulée je le rappelle, de 462 683 euros depuis 2008 tel que je vous l'expliquais tout à l'heure. Il faut tout de même noter que pour la première fois, le CEJ a pris en compte l'augmentation mécanique des actions. Désormais cette augmentation sera financée par la CAF c'est une nouveauté.

Diapo 10 :

Voilà en résumé le contenu du contrat Enfance Jeunesse 2016/2019, il est important de retenir que d'une part, la ville a fait le choix de maintenir certaines actions qui ont fait leurs preuves malgré l'arrêt de leur financements et d'autre part, la CAF a fait des efforts sur certains postes de financements comme la formation BAFA, des Rythmes Scolaires, la prise en compte des postes de Coordination. Enfin, à défaut d'avoir une visibilité sur la décision budgétaire de l'Etat. La ville a au moins une visibilité sur les recettes de la CAF grâce à ce Contrat. Je vous remercie.

**Monsieur VERCAMER.** Qui veut prendre la parole ? Monsieur BACHIRI.

**Monsieur BACHIRI.** Merci Monsieur le Maire. Dans l'ensemble, je suis tout à fait d'accord et c'est pour ça que je voterai pour. C'est que je profite de la présence de Madame PLOUVIER pour avoir certaines réponses. Ne vous inquiétez pas, je ne viendrai travailler avec vous. Concernant le Livret citoyen, je reviens dessus parce que je n'ai pas eu de réponse au Conseil Municipal précédent. On n'a pas de bilan et en même temps, vous êtes venu ici au Conseil Municipal avec une grande idée, éduquer les jeunes, leur apprendre à dire merci, au revoir et bonjour et ... Comment ? C'était écrit noir sur blanc, et aujourd'hui on n'en entend plus parler et quand on demande un bilan, on nous dit, vous l'aurez ou on nous donne un bilan verbal sans études. Voilà, est-ce que vous pouvez

aujourd'hui nous dire un réel bilan crédible aujourd'hui ?

**Madame PLOUVIER.** Ce soir. Monsieur, je vais vous résumer 5 ans d'actions, comme ça d'un coup de baguette magique, je ne sais pas si vous savez, un projet Jeunesse ça n'est pas d'abord d'un bilan moi les bilans vous savez je les vois dans la rue quand ça va mieux, quand ça va mieux au collège, oui, oui, quand même, excusez-moi, ou alors vous ne vous souvenez pas, que vous étiez trop jeune de ce qu'était Hem avant, il y a quelques années encore ?

**Monsieur BACHIRI.** Je peux finir Madame PLOUVIER ? Après je vous laisse parler.

**Madame PLOUVIER.** Je pensais que vous aviez terminé, excusez-moi !

**Monsieur BACHIRI.** Non, non, tant qu'il n'est pas éteint, tant que je n'ai pas dit merci, ne vous inquiétez pas. Simplement je suis en train de vous dire, Madame, quand on vient à mener une action bien précise sur un projet, sur une spécificité sur la population, on vient mettre aussi le bilan de ce travail devant les Conseillers aujourd'hui qui sont présents et d'y répondre, à un moment donné, on renouvelle ou pas. Est-ce qu'aujourd'hui vous allez renouveler cette action ou pas. Mais pour renouveler une action, il faudrait dire aussi le bilan, il faudrait nous dire combien de personnes en ont bénéficié; combien de personnes sont en réussite. Mais on nous dit aujourd'hui, on va l'avoir et là vous nous dites qu'on n'aura pas de bilan parce qu'il faut que je vous résume 5 années et j'étais trop jeune. Alors il faudrait savoir, à un moment donné, est-ce qu'on est là pour faire du travail sérieux ou simplement juste des phrases; des paraphrases simplement dans un micro. Simplement ça, je vous le dis parce que vous dites aujourd'hui que j'étais trop jeune simplement, Madame, la jeunesse c'est mon métier, je vous le dis, je vous le rappelle. Et c'est pour cela que je vous dis dès le départ, c'était un bon sujet, un bon projet, vous l'avez pris par le mauvais bout et qui était stigmatisant c'est tout simplement ça aujourd'hui et je veux avoir le bilan parce que je cite les collègues sur le terrain on en parle et j'attends ce bilan, merci Madame.

**Madame PLOUVIER.** Monsieur BACHIRI, quand on présente un projet, en général on en fait le bilan d'abord avec, excusez-moi, c'est en train de se faire de partout dans les services, dans les associations avec les centres sociaux. On ne va pas vous pondre un bilan tous les 3 mois. Néanmoins vous avez raison il en faut un pour savoir et j'ai jamais été vraiment quelqu'un de, je pense, vraiment comment on dit, têtue sur une action à ne plus mener parce qu'elle ne fonctionne pas et à en créer une autre, en renouveler une parce qu'est elle bonne. Je vais vous donner un exemple. On a fait pendant les vacances scolaires, le soir pendant des années, des choses qui ont marché eh bien, on constate qu'aujourd'hui le pourquoi c'est en train de s'effriter depuis un an ? Pourquoi on ne le sait pas ? Les gamins ne viennent plus, on n'a peut-être pas bien choisi les activités ? C'est possible, je pense qu'il y a une érosion et que les gamins évoluent dans un monde qui évolue et vous savez pour les enlever de la tablette et du téléphone, les gamins, vous disiez tout à l'heure il n'y a pas de terrains, etc. Monsieur le Maire disait qu'ils sont sur occupés quand ils sont petits, moi j'entends encore des jeunes, je ne vais pas beaucoup dans la rue depuis un certain nombre d'années, Monsieur BACHIRI, ça ne vous aura pas échappé quand même, que j'étais souffrante, je l'espère tout au moins, ou alors ça veut dire que je ne fais rien ici mais franchement j'entends encore des jeunes, je disais il y a une réunion samedi matin, avec tous les partenaires qui m'ont confirmés qu'ils l'entendaient aussi "il n'y a rien pour nous à Hem" et quand on entend ça, alors d'accord un projet n'est pas le meilleur du monde, on l'adapte et tous les 4 /5 ans, on le remet sur le tapis on essaye de voix avec les partenaires et je peux vous dire que entre les services et partenaires ça n'arrête pas, tous les services la Culture, les Sports etc. Tout le monde bosse sur la Jeunesse et Monsieur MALAIZE fait un boulot magnifique là-dessus, c'est lui qui vous présentera le projet Jeunesse, par moi parce que je n'étais pas là Monsieur BACHIRI, donc moi je ne prends pas le boulot des autres. Quand je ne suis pas là, je reconnais à ceux qui l'ont fait donc vous auriez déjà dû vous adresser quand même à tous les services et tous les Elus, à commencer par ça voilà mais vous l'aurez votre bilan, ne vous inquiétez pas, vous aurez des colonnes avec des chiffres avec le nombre de gamins, le nombre d'activités là où ils ont été, à quelle heure et à quelle heure ils sont repartis dans un bus. On sait le faire qu'on ne sait pas, Monsieur BACHIRI et je vous le dis par avance, c'est dire ce qui se passe dans les têtes des

gamins. On va essayer d'être inventif mais c'est ça un bilan pour moi c'est ce qu'on fait évoluer.

**Monsieur VERCAMER.** La parole à Monsieur MALAIZE.

**Monsieur MALAIZE Jean-Adrien.** Juste pour le Livret Citoyen parce que je sais que Monsieur BACHIRI aime bien y revenir dessus, même si c'est pas forcément le sujet de la délibération lors du dernier Conseil, on nous avait expliqué qu'on avait présenté un bilan, un premier bilan en Commission, vous n'aviez pas été présent, il n'y a pas de souci. On vous avait dit également que c'était consultable au service et qu'on vous représente le bilan avec le projet Jeunesse au mois de février donc, ça on l'a dit lors du dernier Conseil, cela n'a pas changé, on vous prépare un beau bilan sur le Livret Citoyen qu'on présentera pendant le projet Jeunesse puisqu'il fait entièrement partie du projet.

**Monsieur VERCAMER.** Monsieur MAHTOUR.

**Monsieur MAHTOUR.** Monsieur MALAIZE a répondu donc on vous l'avez expliqué lors du Conseil Municipal du mois de novembre. Vous n'étiez pas là à la Commission, Madame CHOUIA s'était excusée donc, il est un peu à la disposition du service Jeunesse donc voilà, vous n'êtes pas venu.

**Madame CHOUIA.** Désolée je vais revenir à la délibération, juste les actions hémoises sont beaucoup concernées par ce contrat, elles sont nombreuses, on voit que pour faire fonctionner le dispositif jusqu'en 2019 sur le contrat Enfance tout était financé. Le contrat Enfance Jeunesse est venu un peu changer les choses et du coup, on a un désengagement partiel ou total sur certaines actions qui étaient alors financées mais que vous maintenez. L'effort financier par la ville pour garantir à tous nos concitoyens cette qualité d'accueil en prenant à votre charge complètement le nombre d'actions non éligibles et louables. j'y adhère complètement c'est un signal fort qu'on envoie aux hémois. L'avenir se joue auprès de la Petite Enfance; de l'Enfance et de la Jeunesse et nous met en responsabilité de moyens pour les hémois.

**Monsieur VERCAMER.** Monsieur BACHIRI, vous vouliez rajouter quelque chose ?

**Monsieur BACHIRI.** Madame PLOUVIER, simplement pour vous apaiser, je ne suis pas là du tout en train de vous dire simplement c'était vous qui avez présentée ce projet-là, c'est pour cela que je vous le demandais à vous mais c'était pas ce n'était pas un reproche dans le sens par rapport à votre personne pas du tout. Je l'ai senti comme ça, si vous l'avez pris comme ça je m'en excuse, voilà c'était juste pour, comme je n'ai pas eu de réponse, j'aurais bien voulu que Monsieur MALAIZE, aurait bien dit le bilan ici au Conseil Municipal, cela aurait bien plus intéressant et s'il avait été était fructueux et intéressant, vous l'auriez fait. Je vais peut-être reprendre le bilan et le ramener au prochain Conseil Municipal, peut être le dire moi -même parce que quand il s'agit de bonnes choses on le dit mais quant ce n'est pas bon, il faut le dire aussi. Voilà merci.

**Monsieur VERCAMER.** Quand ce n'est pas bon, on compte sur vous pour le dire !

**Monsieur BACHIRI.** Par contre, j'ai toujours proposé Monsieur le Maire, s'il fallait travailler pour trouver des solutions pour réadapter le projet, j'étais là, parce qu'on travaille tous ensemble pour essayer d'améliorer le confort concernant notre jeunesse, voilà tout simplement, merci.

**Monsieur VERCAMER.** S'il vous plaît, si vous pouvez parler du projet Jeunesse au prochain Conseil parce que tout à l'heure on a parlé du budget 2016 dans le budget 2017 et parle du projet du prochain Conseil, alors si on pouvait parler que du Conseil ici, cela ne serait pas mal. Simplement, pour conclure en quelques mots, j'entends bien qu'il y a des attentes fortes dans le projet Jeunesse qui vous sera présenté, cela a été annoncé plusieurs fois au mois de février, on en pouvait vous le présenter aujourd'hui parce qu'il y avait encore un travail à faire et notamment, le travail du bilan donc ce sera pour le prochain Conseil, je vous invite à venir et à écouter, cela sera le point fort, à mon avis, du Conseil. Sur le contrat Enfance Jeunesse, vous avez raison Madame CHOUIA, les changements de, comment dirais-je, la règle du jeu de la CAF a fait que effectivement, on a lancé des actions, on a perdu les financements mais la politique de la ville n'est

pas de faire une action parce qu'on n'a pas de financement. On fait un projet parce qu'on estime qu'il est intéressant pour la population et on va chercher les financements pour s'il en existe, pour essayer à ce cela nous coûte moins cher et éventuellement faire plus et c'est vraiment ça ici. Des actions des écoles de discipline, c'est vraiment une décision politique que nous avons mis en place. Les écoles de discipline ont été financées dans le contrat Temps Libres, elles n'y sont plus dans le contrat Enfance Jeunesse mais ce n'est pas pour cela qu'on va arrêter les écoles de discipline, cela nous paraît extrêmement important sur l'encadrement des enfants, sur la découverte de la citoyenneté, l'apprentissage de la vie, le respect des règles de l'adversaire ou de collègues, enfin voilà donc c'est important et j'ai un musicien connu dont je ne me souviens plus du nom mais ce n'est pas grave, est venu au dernier concert la Sainte Cécile, Jean-Jacques CHARLES, c'est un musicien compositeur et a pris la parole à la fin du concert parce que Monsieur SALMON lui a donné la parole, et il a fait la définition exacte de l'école de discipline de Hem. Ce qu'il a expliqué sur les écoles de musique, c'est exactement les écoles de disciplines de la Ville de Hem, écoles de disciplines qui ne sont pas que musique mais aussi culturelles et sportives dans lesquelles il y a des encadrements, on fait des apprentissages auprès des enfants de façon à leur donner une éducation complémentaire par rapport à leur famille ou à l'école et c'était exactement ça, je buvais ses paroles parce ce que ce Monsieur-là, je devrais le prendre dans mon équipe mais il n'est pas hémois, dommage ! Je propose de passer au vote de cette délibération n°14 contrat Enfance Jeunesse 3ème génération.

**Vote : unanimité**

Monsieur PASTOUR va nous présenter la prochaine délibération.

### **30 - "PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE LA VILLE DE HEM ET GUINTOLI".**

**Monsieur PASTOUR.** Dans le cadre de la création de l'étang de pêche, nous avons donc contractualisé avec l'entreprise Guintoli qui a eu pratiquement le plus gros lot qui est donc le terrassement et la création de l'étang et donc un ordre de service a été donné le 10 août de 2015 à cette entreprise Guintoli. Nous avons dû subir en octobre 2015, un 1er arrêt de chantier avec cette entreprise qui a du tout démonter, matériel, engins et autres puis un 2ème arrêt de chantier en février 2016 due à la crue de la Petite Marque, rebelote, redémontage complet des baraques de chantier et autres et donc, l'entreprise Guintoli nous a présenté en fin de travaux, un mémoire avec les coûts de ces deux arrêt de chantier. On est donc rentré en négociations avec cette entreprise de façon à revoir à la baisse le montant de ses coûts et on est arrivé à une somme qui, au départ était de 325 794.60 euros, on est tombé d'accord sur une somme de 187 044.10 euros. Et donc le but de cette délibération est bien d'accepter ce protocole d'accord transactionnel de façon à clôturer le litige que l'on avait avec cette entreprise Guintoli sur le coût de ces 2 arrêts de chantiers. Juste une précision, il y a une petite erreur dans la délibération, c'est le 19.10.2016 et non pas le 19.0.2016.

**Madame CHOUIA.** Je voulais connaître la raison de l'arrêt du 1er chantier en fait, je pense connaître la raison mais je voudrais vous l'entendre dire.

**Monsieur PASTOUR.** Alors la raison de ce 1er arrêt de chantier est très technique et essentiellement dans les relations que nous avons avec la Préfecture sur l'instruction du dossier Loi sur l'Eau. Il faut savoir qu'un dossier Loi sur l'Eau, c'est un document extrêmement complexe à réaliser sur lequel nous n'avons pas forcément les compétences en interne pour le faire et nous nous sommes donc adressés à une entreprise donc un assistant de maîtrise d'ouvrage qui est une société qui s'appelle Antéa Groupe. Je ne sais pas si vous connaissez cette société, c'est une société qui est spécialisée dans les problèmes d'inondations, dans les problèmes d'environnement, dans les montages de dossiers de plans de prévention des risques inondables. C'est une société qui a à peu près 3 500 salariés en France et qui ne fait que pratiquement que ça donc cette société là a travaillé pour nous, de façon à monter le dossier Loi sur l'Eau, dossier qui a été déposé en Préfecture au mois d'avril 2015 et donc comme tout dossier Loi sur l'Eau ou dossier de permis de construire, il y a un délai d'instruction et au-delà de ce délai d'instruction, il y a ce qu'on appelle soit un projet d'arrêté qui est donné par le Préfet, soit un accord tacite si le délai est dépassé. Nous avons le délai d'accord tacite était donc de début juillet 2015 et 2 jours avant la date limite, la

Préfecture nous a demandé des précisions sur le dossier, précisions que nous avons données dans les 10 jours qui ont suivi et donc théoriquement entre le délai d'instruction et ce qu'on appelle la complétude de dossier, il y a un arrêt du délai jusqu'à réception des pièces complémentaires donc la Préfecture a reçu les pièces complémentaires 10 jours après ce qui fait que l'on était sur un accord tacite en date du 15 juillet 2015 et l'entreprise a donc démarré les travaux début août sauf que la Préfecture mélangeant justement les délais d'instruction et la complétude de dossier ne l'entendait pas de la même manière et donc en septembre, nous a reposé des questions sur le projet d'arrêté, sur lequel on a répondu et sur lequel il n'était pas d'accord sur un certain nombre de points que je donnerai après. Vu que le ton commence à monter puisqu'on n'était pas du tout d'accord sur ces dates-là et de façon à ce qu'on puisse travailler dans un esprit constructif et puis de savoir exactement si on allait mener le projet tel qui était prévu initialement aussi, la Préfecture dans son arrêté puisqu'elle doit donner un arrêté signé si dans cet arrêté il n'y avait pas y avoir un chamboulement complet du projet ce qui fait qu'à ce moment-là, il ne fallait pas que l'on continue le chantier. Si le Préfet nous disait et c'était le cas justement dans ses différentes discussions. Pour la petite histoire, le Préfet voulait, enfin les services du Préfet voulait entre autre une frayère de 2 000 m<sup>2</sup>, aujourd'hui elle fait 1 000 m<sup>2</sup> dans le dossier de Loi sur l'Eau. Sur les 2 000m<sup>2</sup>, ils nous imposaient un espace de recul de 15m autour de la frayère donc si on faisait une frayère de 2 000m<sup>2</sup> avec un recul de 15 mètres cela veut dire qui ne restait plus qu'un seul tiers de l'étang pour les pêcheurs, donc vous voyez donc, ce sont toutes des discussions comme ça qui ont été menées entre le mois d'août et octobre et qui forcément, s'il y avait un risque sur l'équilibre du projet, sur le projet initial, il fallait qu'on arrête le chantier si jamais à la fin il n'y avait pas de terrain d'entente entre la Préfecture et nous. Ça c'était pour le 1er arrêt de chantier, suite à ça bien sûr, on a eu des discussions la DDTM a accepté de revenir à 1 000m<sup>2</sup>, ils nous ont demandé d'ouvrir les grillages qu'on allait mettre autour des pontons pour laisser passer les crapauds, voyez c'est quand même très très important et puis on a quand même subi pendant tous ces mois, vraiment des mesures dilatoires de la part des services de la Préfecture qui visiblement faisaient en sorte de retarder au maximum ce dossier, on ne sait pas pourquoi mais toujours 2 ou 3 jours avant les dates limites où il fallait qu'on réponde, et bien il y avait de nouvelles questions qui étaient posées. Voilà le but de ce 1er arrêt de chantier. A la fin de l'année donc, on a eu un projet d'arrêté qui tenait la route entre les 2 parties où on a fait des concessions, puisqu'on a accepté des ouvertures pour les crapauds, tous les 30 mètres, on allait ouvrir les grillages pour laisser passer les crapauds. On a accepté qui est une zone de recul de 15 mètres autour de la frayère mais la frayère de 1 000m<sup>2</sup> enfin voilà, techniquement sur les choses par contre, on a refusé la frayère de 2 000m<sup>2</sup>, on a refusé qu'ils l'inversent et voulaient mettre la frayère côté parking, avenue Henri Delecroix et ils l'ont acceptée. Il faut savoir aussi que les points qui nous imposaient étaient des points qui n'avaient rien à voir avec la Loi sur l'Eau et ça on ne comprenait pas du tout. La Loi sur l'Eau est là pour vérifier qu'on ne détruit pas une frayère. Or, ils nous imposaient des choses pour créer une frayère, bon ce qui est un peu contradictoire et eux, voyez la frayère non pas pour les poissons mais il voyait plutôt la prière comme une roselière c'est à dire, pour les oiseaux, qui était complètement aberrant, il n'y en avait pas à l'origine, il y a la Petite Marque à côté pour les oiseaux, voilà toutes les discussions qui ont pris 3/4 mois à ce niveau-là. Il faut savoir quand même que l'arrêté de la DDTM est arrivé un an après, pas en décembre ! L'arrêté Loi sur l'Eau a été signé le 6 septembre 2016, plus d'un an après le dépôt du dossier Loi sur l'Eau pour quelque chose qui finalement, était tout-à-fait à la marge, je dirai notre projet initial qui a quand était étudié par une des plus grosses sociétés dans le domaine des risques inondables et autres, ça c'est pour le 1er arrêt de chantier. Le fait d'avoir fait cet arrêt de chantier c'est l'arrêt du 2ème arrêt de chantier, c'est la conséquence du 1er parce que théoriquement, on aurait dû avoir terminé, l'étang en temps et en heure et pas dans les périodes de pluies qui ont le fait le 2ème arrêt de chantier. Voilà l'explication des 2 arrêts de chantier qui malheureusement c'est vrai, nous coûtent de l'argent pour quelque chose qui finalement est à la marge, le projet initial qui a été déposé, je le rappelle le 17 avril 2015.

**Monsieur VERCAMER.** Je vais vous raconter une anecdote Madame CHOUIA. Un jour, j'ai un habitant de la ville que vous connaissez bien qui vient me voir à ma permanence et puis qui me dit Monsieur le Maire, je vous ai demandé de me vendre une partie des terrains à côté de chez moi pour agrandir mon jardin. Je ne vous parle pas de qui mais c'est passé au Conseil Municipal il y a quelques mois et je voudrais bien savoir quand je le saurais et je lui réponds mais Monsieur "X", je

suis désolé mais je ne peux pas vous vendre des terrains parce que je n'ai toujours pas l'arrêté du Préfet, on n'arrive pas savoir quand on va l'avoir et donc n s'il nous demande des modifications complémentaires, je ne sais pas si vraiment j'en vais en avoir besoin. Cela a fait 3 semaines, 4 semaines qu'on essayait d'avoir cet arrêté. Il a quitté mon bureau et 10 minutes après il est revenu voir mon secrétariat et a dit non, non, c'est arrangé, vous l'aurez cette semaine. C'est bien parce qu'on est obligé de passer par les habitants pour avoir les arrêtés de Préfecture parce que nous, les Députés, on n'arrive pas. Simplement pour vous dire que dans cette affaire là, il y a quelque chose de louche, on a fait le truc et c'est maintenant terminé, mais il y a quand même quelque chose de louche là derrière parce que le nombre de courriers que l'on a reçu pour la vente du terrain, pour ceci, pour cela, pour déplacer le terrain etc. Et comme par hasard, la Préfecture faisait la même chose, c'est curieux, vous recevez des courriers, il faut déplacer l'étang de pêche comme ça et après vous recevez un courrier du Préfet, ce serait bien de déplacer l'étang de pêche comme ça, c'est curieux quand même ! Pareil pas sur le prix d'achat etc. Donc, il y a des choses curieuses dans la vie mais on a tenu bon.

**Madame CHOUIA.** Donc juste merci pour ces explications parce que si je me base strictement à l'étude de l'arrêté que vous avez eu le 28 décembre 2015, quand on regarde tous les visas finalement, je me suis demandé un moment donné si on n'avait pas commencé les travaux avant d'avoir l'autorisation et du coup, c'est ce qui a fait qu'on a arrêté le chantier et qu'aujourd'hui ça nous coûtait.

**Monsieur PASTOUR.** Non, je vous confirme qu'on avait un accord tacite. L'accord tacite, c'est-à-dire que vous déposez un dossier, il y a une date limite dans les 2 mois, il y a ce qu'on appelle la complétude de dossier et la complétude de dossier, c'est-à-dire les services qui instruisent, nous, on fait la même chose pour les permis de construire, on demande des compléments. Le délai s'arrête à la réception des pièces complémentaires demandées et donc nous le délai s'est arrêté mais on a rempli les pièces complémentaires dans les 3 jours qui ont suivi la demande, ils les ont reçues dans les 10 jours c'est-à-dire que c'est 2 mois plus 10 jours, ce n'est pas 2 mois plus 2 mois, et c'est là toute la discussion qui a eu avec la Préfecture, non Madame vous confondez le délai d'instruction et la complétude de dossiers et c'est clairement écrit sur la lettre du Préfet. Il est écrit le délai de 2 mois impartis à l'administration pourrait mettre une éventuelle opposition motivée durant lequel vous n'avez pas le droit de démarrer les travaux est interrompu jusqu'à la réception des pièces complémentaires demandées par le présent courrier jusqu'à la réception des pièces complémentaires. Non Madame, le délai d'instruction ne repart pas et ça c'est vraiment des mesures dilatoires si ça repartait, ce sont des mesures dilatoires parce qu'à ce moment-là, on ne fait plus aucun projet si à chaque fois qu'on pose une question, on reporte de 2 mois à chaque fois pour étudier la réponse à la question, eh bien, on n'avance pas et c'est pour ça qu'il y a un délai d'instruction, il y a un délai de complétude qui est complètement différent et donc on était bien sûr un accord tacite on n'a absolument pas démarré les travaux sans accord tacite.

**Monsieur VERCAMER.** Meilleure preuve, c'est qu'il n'y a pas eu de suite au Tribunal Administratif ou ailleurs.

Non mais je vous parle avec la Préfecture parce ce qu'on en droit administratif.

**Monsieur PASTOUR.** S'il y avait eu le moindre problème, dites-vous bien qu'on aurait été entraîné au Tribunal Administratif surtout qu'on avait des gens qui attendaient que ça.

**Monsieur VERCAMER.** Voilà je vous propose de passer au vote de cette délibération.

**Vote : unanimité.**

**Monsieur VERCAMER.** Merci simplement, je voulais vous rappeler qu'il y a le don du sang demain pendant toute l'après-midi, n'oubliez pas de donner votre sang. Il y a des signatures à faire, ne partez pas sans avoir signé le parapheur.

Merci la séance est levée.